

Bulletin Numismatique

Décembre 2017

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D’AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 LE NOUVEAU SITE CGB.FR
- 8 LES BOURSES
- 9 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 10-11 HIGHLIGHTS LIVE AUCTION DÉCEMBRE 2017
- 12 RÉSULTATS INTERNET AUCTION BILLETS
NOVEMBRE 2017
- 13 LE COIN DU LIBRAIRE
LES ANTONINIENS ÉMIS SOUS LE RÈGNE CONJOINT
DES EMPEREURS VALÉRIEN ET GALLIEN
- 14 LES MONNAIES DE LA COMPAGNIE ANGLAISE
DES INDES ORIENTALES PAR PAUL STEVENS
- 15 MONNAIES ET NUMISMATES
D’INDOCHINE FRANÇAISE
- 16-17 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 18-21 LE CONCOURS DE GRAVURE DE L’AN XI
POUR L’EFFIGIE DE BONAPARTE
- 22-23 DES MONNAIES ILLÉGALES AU MILLÉSIME 1889,
MARQUÉES POUR LES COLLECTIONNEURS
- 24 DÉCOUVERTE D’UN ESSAI DE FLAN POUR LA PIÈCE
DE 10 CENTIMES ESSAI DE CHARLES X
- 25 UNE ÉPREUVE INÉDITE DU CONCOURS
MONÉTAIRE DE 1824
- 26-27 LES LÉGENDES FAUTÉES DES MONNAIES
CONSTITUTIONNELLES FRANÇAISES (1791-1793)
- 28 MERCI ANDRÉ BRETON !
- 30-33 LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE
MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES
DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)
- 34 BELGIQUE 2 EURO BATAILLE DE WATERLOO :
LA VENTE QUI INTERPELLE !
- 35 « COPIER COLLER » ; BASE DE DONNÉES
ET MONNAIES GAULOISES...
- 36-37 UN TRÉSOR EXCEPTIONNEL RETROUVÉ
À L’ABBAYE DE CLUNY
- 38 LE BILLET AU FIL... DU TEMPS PASSÉ
- 40 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Un nouveau site pour CGB ! Pour célébrer les 20 ans de son site internet, CGB Numismatique Paris offre aux collectionneurs français et internationaux une version plus épurée et plus accessible de son site. Ce dernier est désormais doté d’un véritable moteur de recherche encore plus performant qui permet une meilleure interrogation de sa base de données. Bien entendu, toutes les fonctionnalités et rubriques sont maintenues. L’accès aux ventes en cours est facilité et l’actualité du moment est davantage mise en valeur par un espace dynamique et spécialement dédié en partie haute du site. Ce nouveau site colle désormais aux standards du net et permettra à coup sûr une meilleure mise en relation entre collectionneurs et numismates professionnels de chez CGB Numismatique Paris. La révolution numérique étant déjà largement achevée, il était temps de permettre aux collectionneurs d’accéder au site Cgb.fr depuis les smartphones et tablettes avec des versions adaptées du site en fonction du média de consultation utilisé. Ce nouveau site étant en place, nous allons à présent nous atteler à améliorer la partie compte client. Cela permettra à terme d’accéder à l’ensemble des dépôts en cours et archivés, de suivre ses articles, du dépôt jusqu’à la photographie en passant par la mise en ligne, la vente, ou encore la facturation, etc. D’une certaine manière, nous allons une nouvelle fois instaurer davantage de transparence entre le marchand et le collectionneur. Si toutefois vous constatez des erreurs de mise en page, des bugs ou des incohérences, merci de nous faire remonter l’information au plus vite. Par ailleurs, si vous avez des idées d’améliorations ou des suggestions concernant la partie compte client, n’hésitez pas à nous envoyer un mail, nous ferons notre maximum pour intégrer vos remarques à nos développements.

Les fêtes de fin d’année approchant, n’oubliez pas les chèques cadeaux numismatiques, valables un an sur l’ensemble des boutiques CGB Numismatique Paris. Leurs divers montants s’adaptent à toutes les bourses. L’idéal pour un cadeau de dernière minute !

<http://blog.cgb.fr/pour-les-fetes-pensez-au-cheque-cadeau-cgb-numismatique-Paris,9115.html>

Nous vous souhaitons d’agréables fêtes de fin d’année !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L’AIDE DE :

ADF - Michel AMANDRY - Acsearch - The Banknote book - Bidinside - Xavier BOURBON - Arnaud CLAIRAND - Pierre CLAVIER - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Delcampe - Facebook - F. & T. FORNI - Geni - Samuel GOUET - Florent GOUÉZIN - Olivier GOUJON Numismatique - Heritage - Eternity-HKINF - Yves JÉRÉMIE - Les Légendes Fautées - Le Monde - Numisbids - NumisCorner - The Portable Antiquities Scheme - PCGS - Persée - Gerd-Uwe PLUSKAT - R.D. - Laurent SCHMITT - Stack’s Bowers - Sixbid - Henri TERISSE - Philippe THÉRET - Trustpilot - Jacques VI-GOUROUX - Bruno VISENTINI - Serge WIOTTE - Wikipédia

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l’imprimer à partir d’internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L’intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d’un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

CONTACTEZ-NOUS
POUR QUE VOS PIÈCES DE COLLECTION SOIENT VENDUES
DANS NOS VENTES
AU CÔTÉ DE PIÈCES TELLES QUE CELLES-CI :



VENDU POUR **\$9.987,50**



VENDU POUR **\$19.975,00**



VENDU POUR **\$129.250,00**



VENDU POUR **\$29.375,00**



VENDU POUR **\$14.100,00**



VENDU POUR **\$76.375,00**



VENDU POUR **\$30.550,00**



VENDU POUR **\$22.325,00**

Contact en Allemagne :
Marc Emory : marcd.emory@gmail.com,

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

! Signaler une erreur

? Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES À VENIR DE CGB.FR

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes

MONNAIES :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes

BILLETS :

cliquez ici

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont eux traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site www.Cgb.fr qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES

	Joël CORNU P.D.G de CGB Numismatique Paris Monnaies modernes françaises - Jetons j.cornu@cgb.fr
	Matthieu DESSERTINE Responsable de l'organisation des ventes Département monnaies du monde m.dessertine@cgb.fr
	Laurent SCHMITT Département antiques (grecques, romaines, provinciales, byzantines) schmitt@cgb.fr
	Nicolas PARISOT Département antiques (romaines, provinciales, grecques, byzantines) nicolas@cgb.fr
	Samuel GOUET Département gauloises et mérovingiennes – médailles samuel@cgb.fr
	Arnaud CLAIRAND Département royales françaises (carolingiennes, féodales, royales) clairand@cgb.fr
	Alice JUILLARD Département royales françaises (royales) alice@cgb.fr
	Laurent VOITEL Département monnaies modernes françaises laurent.voitel@cgb.fr
	Benoît BROCHET Département monnaies modernes françaises benoit@cgb.fr
	Laurent COMPAROT Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises laurent.comparot@cgb.fr
	Jean-Marc DESSAL Responsable du département billets jm.dessal@cgb.fr
	Claire VANDERVINCK Billets france / monde Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués claire@cgb.fr
	Agnès ANIOR Billets france / monde agnes@cgb.fr
	Fabienne RAMOS Billets france / monde fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR CHÈQUE
OU VIREMENT



OU



VIREMENT BANCAIRE

0

FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

• Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbid](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#).



• Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

• Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

• Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



SINGAPORE INTERNATIONAL COIN FAIR 2017 新加坡国际钱币展销会



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES DU PREMIER SEMESTRE 2018



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

<p>Internet Auction janvier 2018 Date limite des dépôts : mercredi 27 décembre 2017</p>	<p>date de clôture : mardi 30 janvier 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction mars 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 06 janvier 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 06 mars 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction avril 2018 Date limite des dépôts : lundi 05 mars 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 10 avril 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction juin 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 07 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 05 juin 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction juillet 2018 Date limite des dépôts : lundi 25 juin 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 31 juillet 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes colonies françaises et Dom-Tom)

<p>Live Auction janvier 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 octobre 2017</p>	<p>date de clôture : mardi 02 janvier 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction février 2018 VENTE SPÉCIALE DELACROIX</p>	<p>dates de clôture : du 27 au 28 février 2018 (clôture sur 2 jours)</p>
<p>Live Auction avril 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 9 février 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 17 avril 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Internet Auction mai 2018 Date limite des dépôts : vendredi 20 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 29 mai 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>
<p>Live Auction juillet 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 avril 2018</p>	<p>date de clôture : mardi 3 juillet 2018 à partir de 14:00 (Paris)</p>

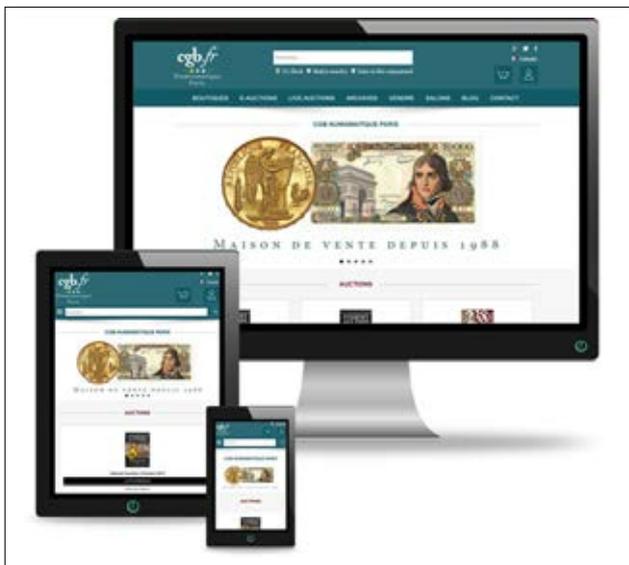
CGB Numismatique Paris met en ligne une nouvelle version du site *Cgb.fr* pour célébrer les 20 ans de sa création.

Le 5 novembre 1997, alors que le monde de l'internet était encore à ses balbutiements, *CGB Numismatique Paris* lançait son site internet.



Le site *Cgb.fr*, désormais leader des sites numismatiques français, fête aujourd'hui ses 20 ans.

Un anniversaire synonyme de nouveautés, avec notamment une nouvelle version entièrement sécurisée, un nouveau moteur de recherche, un design repensé. La navigation sur smartphone et tablette est également facilitée.



Durant ces 20 années, l'équipe de *CGB Numismatique Paris* n'a eu de cesse de travailler à l'amélioration de ce projet, avec pour objectif principal de satisfaire les clients acheteurs autant que les clients déposants.

Le site *Cgb.fr* accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois) reçoit désormais près de 3 millions de visites par an avec plus de 30 % de visi-

teurs étrangers, ce qui garantit une exposition internationale à l'ensemble des monnaies, médailles, jetons et billets qui nous sont confiées à la vente.

Par ailleurs, vous avez été plus de 2 000 à publier un commentaire pour *CGB Numismatique Paris* sur le site d'avis clients Trustpilot, avec une note moyenne de 9,6/10 !

[Retrouvez l'ensemble des avis sur Trustpilot](#)

Cette excellente note récompense le travail rigoureux du service client et de la logistique qui traitent plus de 20 000 commandes par an, ainsi que celui de l'ensemble des numismates professionnels de *CGB Numismatique Paris* qui ont à cœur de présenter des fiches descriptives détaillées. L'implication de l'équipe Informatique et Infographie nous permet de vous présenter tous les jours des monnaies, médailles, jetons et billets mis en lumière à leur juste valeur et sur un site pensé pour vous assurer une navigation la plus aisée et sécurisée possible. Vous l'aurez compris, le site *Cgb.fr* est avant tout le fruit du travail de toute une équipe. Là réside sans doute la spécificité de *CGB Numismatique Paris* : de la conception du site internet à l'achat ou prise de dépôt des monnaies, médailles, jetons et billets en passant par la photographie, l'expédition, tout est réalisé en interne.

[Cliquez ici pour découvrir l'ensemble de notre équipe.](#)

Nous avons fait notre maximum pour que cette nouvelle version du site ne perturbe pas trop les habitudes de nos visiteurs. Si toutefois vous ne trouvez pas une fonctionnalité ou si vous voulez nous faire part de votre avis, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à informatique@cgb.fr.

Nous remercions chaleureusement tous nos clients pour la confiance et la fidélité qu'ils nous ont témoignées au fil de ces années.



L'équipe *Cgb.fr*

cliquez
pour visiter le calendrier
de toutes les bourses
établi par delcampe.net

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2017

DÉCEMBRE 2017

1 Paris (75) (N)

Réunion de la SÉNA

2 Paris (75) (N) Journée d'Études de la SFN : Sensualité et Sexualité en Numismatique

1/2 Vienne (A) (N+Ph)

1/3 Dübendorf (CH) (N)

3 Blanc-Mesnil (93) (tc)

3 Monaco (MC) (N)

8/10 Maastricht (NL) (N) MIF2017

8/10 Hong Kong (CH) (N)

10 Marly (59) (tc)

10 Hanovre (D) (N)

10 Herentals (B) (N)

12 Paris (75) (N) Clôture de la LIVE AUCTION MONNAIES Hiver

16 Bagnolet (93) (N) Novotel

16/17 Gènes (I) (N+Ph)

27 Groningen (NL) (N)

JANVIER 2018

2 Paris (75) (B) Clôture de la LIVE AUCTION PAPIER MONNAIE janvier

7 Taverny (95) (N)

11/14 New York (USA) (N)

12 Paris (75) (N)

Réunion de la SÉNA

13 Tourcoing (59) (N)

AG des Amis de l'€uro (ADE)

13/14 Modène (I) (N+Ph)

14 Dombasle-sur-Meurthe (54) (N)

21 Friedrichshafen (D) (N)

27 Paris (75) (N)

AG des Amis du Franc (ADF)

27 Villemomble (93) (tc)

30 Paris (75) (N) Clôture de l'INTERNET AUCTION MONNAIE Janvier

ÉVÉNEMENTS EN DÉCEMBRE : FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ

SÉNA : PARIS 1^{ER} DÉCEMBRE

Michel Amandry viendra présenter une conférence sur les cistophores d'Hadrien le vendredi 1^{er} décembre de 18h00 à 19h30, à la maison des Associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre, 75001 Paris.

SFN : SEXE ET SENSUALITÉ À LA BNF (PARIS)

Une journée complète et deux réunions de la Société Française de Numismatique permettront peut-être de faire le tour de ce sujet vaste et intéressant. Elles se tiendront à la BnF, 58 rue de Richelieu 75002 Paris, le samedi 2 décembre 2017. (Attention : inscription obligatoire)

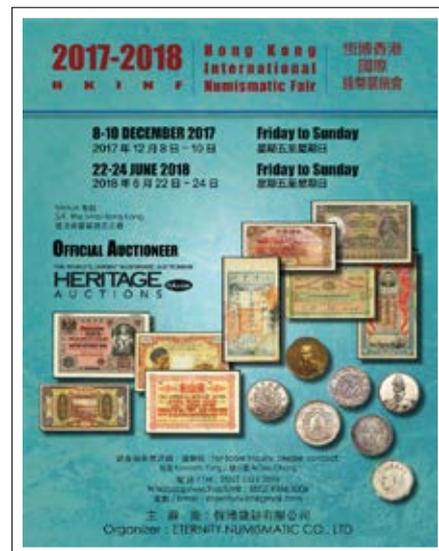
MAASTRICHT : 8-10 DÉCEMBRE, UNE PREMIÈRE

Retrouvez Matthieu Dessertine et Claire Vandervinck au premier salon MIF (Monnaies, Billets et Métaux précieux) : Maastricht International Fair 2017, qui se tiendra du vendredi 8 au dimanche 10 décembre 2017 au Maastricht Exhibition & Convention Center.

HONG KONG : 8-10 DÉCEMBRE, UN ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE

L'équipe CGB participera à la cinquième édition du Hong Kong International Numismatic Fair (HKINF) qui se déroulera au Mira Hôtel du 8 au 10 décembre 2017.

Vous pourrez retrouver Fabienne Ramos et Didier Leluan à la table A27.



Retrouvez toutes les informations sur : <http://www.eternty-hkinf.com>.

BAGNOLET : 16 DÉCEMBRE, LE DERNIER RENDEZ-VOUS AVANT NOËL

Comme chaque année, ce salon dédié aux Monnaies et Billets se tiendra à l'Hôtel Novotel de Bagnolet.

Lieu : Hôtel Novotel 1, av. de la République 93170 Bagnolet. Horaires : 9h00 - 17h00. Prix d'entrée : 4€

Dès à présent, prenez rendez-vous avec nous pour que nous puissions enregistrer vos dépôts de monnaies et billets pour les ventes à venir !

Prenez rendez-vous avec l'équipe CGB par mail : contact@cgb.fr.



Ce mois-ci, la SÉNA vous invite à la Maison des associations du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 1^{er} décembre 2017 à 18 heures précises. M. Michel Amandry, ancien Directeur du Département des Monnaies et Médailles de la BnF et actuel Président de la Société Française de Numismatique (SFN), aura le plaisir de nous présenter la conférence suivante :

LE MONNAYAGE CISTOPHORIQUE D'HADRIEN

La publication du *Roman Provincial Coinage III* (Nerva, Trajan, Hadrien) en 2015 a offert la possibilité de réexaminer le monnayage cistophorique d'Hadrien et d'actualiser le corpus qu'en avait donné W. Metcalf en 1980.

Ce monnayage a été frappé en Bithynie, probablement à Nicomédie et dans la province d'Asie, dans différents ateliers. Metcalf en avait identifié 15 (ainsi que 5 autres de localisation incertaine). L'apparition sur le marché numismatique de nouveaux exemplaires a permis de faire progresser la recherche : 19 ateliers sont

maintenant clairement recensés.

La production de ce monnayage a débuté en 128 pour se terminer en 130. Il s'est agi de surfrapper les cistophores de Marc Antoine et d'Auguste, usés, et qui étaient décotés auprès des changeurs. Afin de les faire accepter à leur vraie valeur faciale, Hadrien ordonna leur refraappe.

Michel AMANDRY

COMPTOIR DES MONNAIES ÉVOLUE ET DEVIENT NUMISCORNER.COM

OFFRE RÉSERVÉE AUX LECTEURS
DU BULLETIN NUMISMATIQUE

5%

de réduction immédiate
à valoir sur l'ensemble du catalogue internet
WWW.NUMISCORNER.COM

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne. Offre non cumulable.

VOTRE CODE AVANTAGE* :

NUMISBN

NUMISCORNER.COM,
C'EST PLUS DE 130 000 MONNAIES,
BILLETTS, JETONS ET MÉDAILLES.



Highlights

LIVE AUCTION

Décembre 2017

cgb.fr
numismatique

Cloture 12 décembre 2017



LOT 453323 - TÉTRADRACHME
DE PHILIPPE III DE MACÉDOINE
1 300 € / 2 200 €



LOT 437121 - PLAQUE DE JEAN I^{ER}
POUR LE DUCHÉ DE LORRAINE
3 800 € / 6 000 €



LOT 457152 - AUREUS D'HADRIEN
7 500 € / 15 000 €



LOT 458513 - TÉTRADRACHME AU TYPE
« BARTKRANZAUVERSE » DES CELTES DU DANUBE
1 500 € / 3 000 €



LOT 452368 - PRÉ-SÉRIE SANS LE MOT ESSAI
DE 1 CENTIME ÉPI SUR FLAN MAT
1 500 € / 3 000 €



LOT 457046 - CAROLIN OU 10 GULDEN
D'ERNEST-LOUIS DE HESSE DARMSTADT
1 200 € / 2 200 €



LOT 453239 - DEMI-GROS À LA COURONNE
DE JEAN II LE BON
1 700 € / 3 400 €



LOT 455499 - DENIER INÉDIT
DE PÉPIN LE BREF
2 500 € / 5 000 €



LOT 457456 - TRIENS À LA CROIX ANCRÉE
DE SENLIS
2 000 € / 4 000 €



LOT 453770 - ÉCU D'OR AU SOLEIL,
1^{ER} TYPE 1644 D
2 500 € / 3 500 €



LOT 455363 - 5 PESETAS
DE JOSEPH NAPOLEON 1813 MADRID
1 000 € / 1 600 €

Highlights

LIVE AUCTION

Décembre 2017

cgb.fr
numismatique

Cloture 12 décembre 2017



LOT 457789 - TÉTRADRACHME DE PERSÉE
1 200 € / 2 500 €



LOT 446595 - FRANC À PIED DE RAYMOND IV
POUR LA PRINCIPAUTÉ D'ORANGE
2 000 € / 4 000 €



LOT 458805 - STATÈRE À L'ŒIL,
CLASSE I DES RÈMES
1 500 € / 3 000 €



LOT 453525
5 FRANCS NAPOLEON EMPEREUR, CALENDRIER
RÉVOLUTIONNAIRE 1805 K
2 500 € / 4 000 €



LOT 459362 - ESSAI DE LA PIÈCE DE 30 DENIERS
LOUIS XIV 1658 A
2 000 € / 4 000 €



LOT 458214 - PIÈCE DE PRÉSENTATION
DE 5 FRANCS LOUIS XVIII TÊTE NUE 1815
4 000 € / 8 000 €



LOT 457256 - GUINÉE
4^E BUSTE DE GEORGE III D'ANGLETERRE
900 € / 1 250 €



LOT 453029 - 100 LIRE 1868 DU VATICAN
À L'EFFIGIE DE PIE IX
5 000 € / 10 000 €



LOT 457154 - ECU D'OR AU LION DE LOUIS
MALE POUR LE COMTÉ DE FLANDRES
1 200 € / 2 200 €

INTERNET AUCTION

Novembre 2017

cgb.fr
numismatique

Prix réalisés + 12 % TTC de commission acheteur



LOT 4170331 - SPÉCIMEN
50 FRANCS BELAIN D'ESNAMBUC
ÎLE DE LA RÉUNION 1946
403 €



LOT 4170306 - 20 FRANCS
MARTINIQUE ÉMILE GENTIL
1946 - 364 €



LOT 4170199
1 POUND ÉGYPTÉ 1918
515 €



LOT 4170277
200 PIASTRES LOT 200 DONG
INDOCHINE FRANÇAISE 1953 - 392 €



LOT 4170098
5000 FRANCS AFARS ET ISSAS 1969
420 €



LOT 4170275
20 PIASTRES INDOCHINE FRANÇAISE 1949
296 €



LOT 4170070
ÉPREUVE UNIFACE 1000 FRANCS BALZAC 1980
291 €



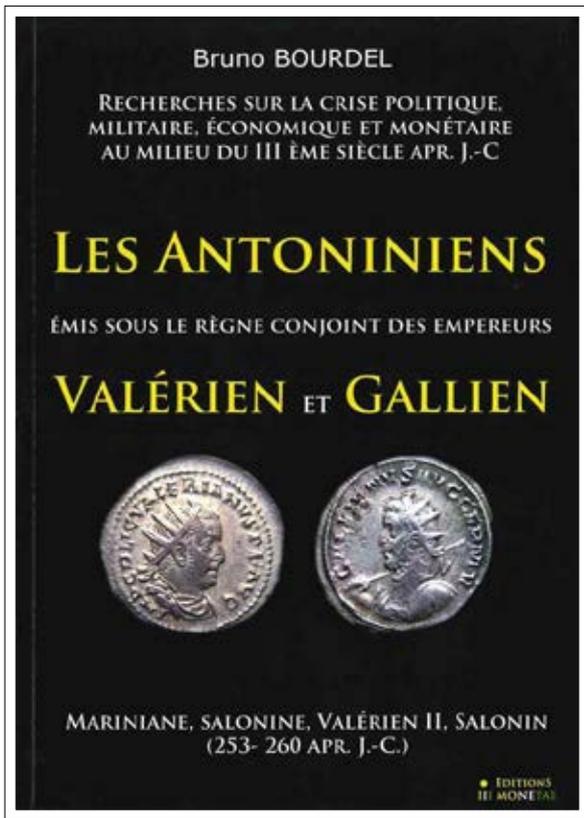
LOT 4170117
5000 FRANCS ALGÉRIE 1946
1 344 €



LOT 4170154
10 GULDEN AUTRICHE 1847
2 688 €



LOT 4170150
5 GULDEN AUTRICHE 1811
1 400 €



Bruno Bourdel, *Recherches sur la crise politique, militaire, économique et monétaire au milieu du III^e siècle apr. J.-C.* – *Les Antoniniens émis sous le règne conjoint des empereurs Valérien et Gallien, Mariniane, Salonine, Valérien II, Salonin (253-260 apr. J.-C.)*, Éditions III MONETA, Morناس, 2017, 21 x 29,7 cm. 154 pages, nombreuses illus. en couleur dans le texte. Code : LA 98. Prix : 35 €.

Après Probus en 2013 par Stéphane Hiland et Christophe Oliva, nous découvrons un nouvel *opus* numismatique sous la plume de Bruno Bourdel en 2017, consacré aux antoniniens des règnes conjoints de Valérien et de Gallien (253-260). L'ouvrage, avec 426 entrées principales et de nombreuses variantes de bustes et/ou de légendes, nous présente un panorama complet d'une partie du monnayage (les antoniniens seulement) sur une très courte période historique, huit ans, riche en événements et rebondissements. Cette première synthèse, nous l'espérons, sera suivie de nombreuses autres consacrées à ces monnayages, souvent mal connus et délaissés des collectionneurs en dehors des grandes raretés.

Dans l'ouvrage de Bruno Bourdel, ne cherchez pas de grands tableaux synthétiques reconstituant l'évolution des ateliers et des émissions. En revanche, le catalogue suit de manière linéaire le déroulement historique. Si cette méthode de présentation peut sembler déroutante au premier abord, elle permet de rattacher le monnayage aux événements historiques, de les expliquer, de les justifier. Le résultat obtenu est fluide, sinon limpide, et montre que la gestion économique et monétaire de la crise fut liée à l'évolution politique et militaire qui secoua l'Empire dans cette période charnière des premières années de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C.

Après le sommaire (p. 5), une présentation rapide et claire (p. 6-19) permet d'appréhender la méthode de travail de l'auteur

LE COIN DU LIBRAIRE

LES ANTONINIENS ÉMIS SOUS LE RÈGNE CONJOINT DES EMPEREURS VALÉRIEN ET GALLIEN

avec un court rappel historique sur Valérien I^{er} (p. 6). Suit un rappel de l'histoire de l'antoninien puis de son amoindrissement depuis sa création en 215 jusqu'en 253 et de son effondrement entre 253-260 (poids et titre) (p. 7-10). L'auteur aborde le thème des ateliers militaires de Cologne et de Trèves (p. 11-13), qui ne furent d'ailleurs pas les seuls à fonctionner sous les règnes conjoints de Valérien et de Gallien, auxquels il faut ajouter, outre Rome, Milan (ouvert en 258), Viminacium, Antioche et l'atelier secondaire d'Asie qu'il attribue à Samosate. Les pages consacrées au classement des émissions (p. 14-18) sont très importantes, permettent de comprendre l'articulation de l'ouvrage et seront souvent consultées afin de pouvoir comprendre le déroulement des émissions. En effet, dans l'ouvrage de B. Bourdel, le monnayage n'est pas traité géographiquement par atelier (Rome, Cologne, Trèves, Milan, Viminacium, Antioche, Samosate) comme dans les ouvrages traditionnels, mais chronologiquement. Cette introduction se termine sur les dénominations concernées (antoniniens) et les codes des bustes (p. 19).

L'ouvrage se décompose en quatre grandes parties où histoire et numismatique s'imbriquent étroitement. À l'instauration du pouvoir impérial couvrant le début du règne (253-254) (p. 20-40) succède le rétablissement de l'autorité romaine dans l'Empire (255-256) (p. 41-60), suivi par un chapitre consacré aux espérances dynastiques et aux succès militaires (printemps 256-milieu 268) (p. 61-93) précédant la descente aux enfers (258-260) (p. 94-127). L'ouvrage de B. Bourdel s'interrompt au moment de la défaite de Valérien I^{er} et de sa capture par Sapor I^{er}. Cette partie, où se mêlent histoire et numismatique, est largement illustrée par les antoniniens. Il est seulement regrettable que seule cette dénomination soit traitée, la mise en perspective avec le monnayage d'or et celui de bronze aurait permis d'avoir une vision globale du monnayage.

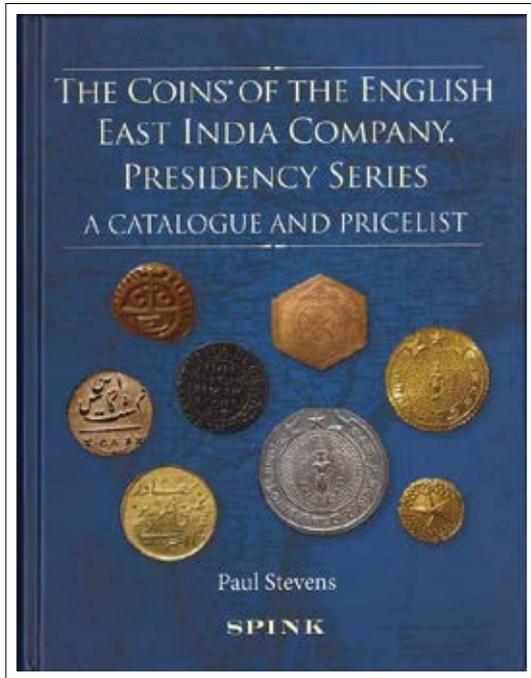
L'ouvrage se termine sur une série d'annexes consacrées aux imitations d'antoniniens (p. 128-136), avec 73 imitations et un certain nombre d'erreurs de gravure et d'accidents de frappe, toutes illustrées. Suivent un index des revers (p. 137-143), l'appareil de notes de l'ouvrage (p. 144-149), une bibliographie (p. 150-153) et enfin une page d'*addenda* (p. 154) qui vient clore l'ouvrage.

Cet ouvrage de conception complètement différente dans sa réalisation rendra de nombreux services aux numismates et aux historiens qui s'intéressent à cette période et permet d'aborder d'une manière renouvelée l'étude d'un monnayage souvent mal aimé et mal compris du III^e siècle, marqué par les crises de toutes origines qui ne sont pas sans rappeler des périodes plus proches de nous.

Laurent SCHMITT



DE LA COMPAGNIE ANGLAISE DES INDES ORIENTALES PAR PAUL STEVENS



Le D^r Paul Stevens est un auteur spécialiste de la numismatique des Indes sous influence britannique, à ce titre, chercheur honoraire auprès du Ashmolean Museum d'Oxford. Dans un précédent ouvrage co-écrit avec Randy Weir, « *The Uniform Coinage of India 1835 to 1947. A Catalogue and Pricelist* » paru en 2012, il s'était attaché à répertorier et coter les monnayages uniformisés de l'Inde de 1835 à 1947, ce qui comprenait les monnaies émises par l'East India Company, puis directement par le gouvernement britannique.

Ce nouveau volume est consacré aux émissions antérieures, des premières frappes au milieu du XVII^e siècle jusqu'à 1835. Avec ce volume, on est donc loin des émissions standardisées tant la période étudiée recouvre une multitude de monnayages en cuivre, argent et or très divers, destinés à être acceptés dans les très nombreux États composant alors le sous-continent indien. Le catalogue des monnaies est divisé par présidence, à savoir les présidences du Bengale (essentiellement Calcutta), de Bombay et de Madras. Il n'oublie pas pour autant les ateliers locaux ou provisoires. De nombreuses monnaies de ce catalogue n'ont pas été répertoriées dans l'ouvrage du Major F. Pridmore, « *The Coins of the British Commonwealth of Nations. Part 4 India. Volume 1* » déjà publié par Spink en 1975 et qui faisait jusqu'à présent autorité.

À l'image du précédent ouvrage, la présentation du catalogue est claire bien que le sujet soit complexe et le nombre d'informations important. Le catalogue est donc divisé par présidence, puis suit un ordre chronologique assez logique. De très nombreuses photographies de qualité agrémentent le catalogue avec souvent des agrandissements pour distinguer les variétés. Pour chaque type, sont indiqués les poids théoriques et les poids constatés, les diamètres observés, le métal adopté et les caractéristiques de la tranche. Pour chaque référence sont indiqués la correspondance avec la numérotation de Pridmore, le type, les commentaires et une cote en dollars US. Des dessins, de même que les translittérations et traductions des inscriptions locales, en particulier celles en persan, complètent ces informations. On y trouvera aussi des références à des ventes publiques.

Certes, le domaine est loin d'être simple, à moins de maîtriser entre autres la lecture des légendes en persan, mais cet ouvrage a le mérite de défricher le sujet et de le rendre compréhensible pour le collectionneur. Comme de nombreuses publications anglo-saxonnes, la grande force de l'ouvrage est donc d'allier rigueur et méthodologie scientifique tout en le rendant utilisable pour les collectionneurs.

Deux bonnes raisons pour vous laisser tenter par cet ouvrage qui, comme le premier, passionnera et changera la vie de bon nombre de collectionneurs.

The Coins of the English East India Company : Presidency Series. A Catalogue and Pricelist par Paul Stevens, Londres 2017, sous reliure cartonnée, (19,5 x 25 cm), VIII + 554 pages, cotes en dollars, 72 €.

Laurent COMPAROT

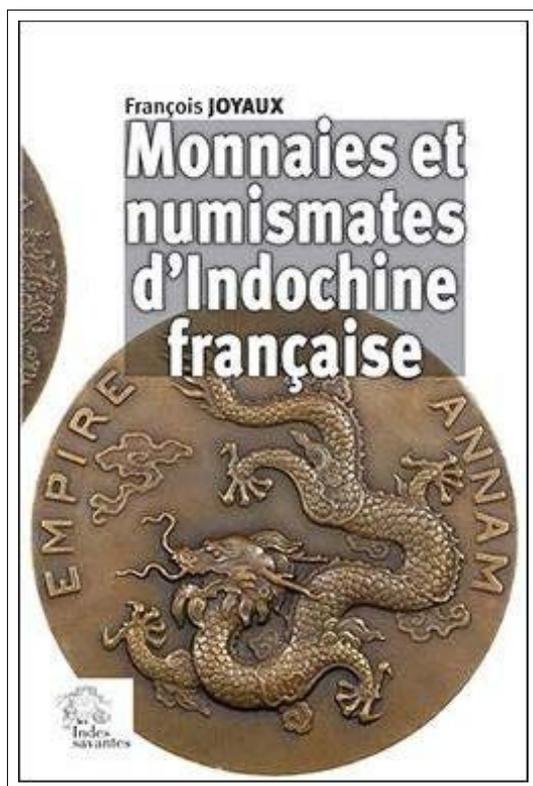


Nos utilisateurs
sont nos plus
belles pièces.
delcampe



Nouveau site prochainement : www.delcampe.net

MONNAIES

ET NUMISMATES
D'INDOCHINE FRANÇAISE

François Joyaux est l'auteur de très nombreux articles et publications sur la numismatique asiatique, et par ailleurs dynamique président de la Société de Numismatique Asiatique.

Comme le rappelle fort justement l'introduction, ce livre ne constitue ni une histoire monétaire exhaustive de l'Indochine Française, ni un catalogue de monnaies de cette même colonie.

Quand la France commence à prendre possession de cette région qui, comme son nom l'indique, est située entre le monde chinois et le monde indien, il existe de multiples systèmes monétaires. Certains territoires ont adopté le système monétaire chinois alors que d'autres régions ont hérité des systèmes monétaires indiens. Certains systèmes monétaires sont très sophistiqués, d'autres très archaïques. Face à cette diversité et cette disparité, l'administration française mettra sur pied un système unifié et pérenne tant à une fin de colonisation qu'à une fin de modernisation les systèmes existants se révélant incapables de contribuer au développement du sous-continent.

François Joyaux fait d'abord un état des lieux de cet espace monétaire précolonial, puis évoque les tâtonnements de l'administration coloniale pour imposer une sapèque française. En revanche, la piastre indochinoise sera un grand succès monétaire chassant les trade dollars ou les 8 réaux mexicains, mais sera aussi abondamment copiée ou falsifiée. Outre de multiples évocations de cet univers numismatique encore trop peu connu, l'auteur rend hommage aux collectionneurs tels que Jules Silvestre ou encore les frères de Pirey. Ce panorama n'oublie bien sûr pas entre autres sujets l'affaire du Trésor de Hué, l'usage des monnaies cambodgiennes de palais ou encore les échanges de monnaies avec le Siam.

L'ouvrage est passionnant et même si le texte est extrêmement bien documenté, il se laisse lire facilement. On retrouvera en fin d'ouvrage une très importante bibliographie fort utile pour approfondir le sujet. On retrouve ici la passion de transmettre du professeur émérite de l'Institut national des langues et civilisations orientales. Si l'on peut saluer la qualité des illustrations choisies, on regrettera la piètre qualité de leur reproduction qui n'est pas au niveau du travail de l'auteur. Ce sera bien le seul regret qu'on puisse émettre concernant cet ouvrage qui nous transporte dans un monde et une époque révolus, entre traditions séculaires et modernisation en marche.

Monnaies et numismates d'Indochine française par François Joyaux, Paris 2017, broché, (15,8 x 24 cm), 296 pages, photographies et illustrations en noir et blanc, bibliographie, 29 €.

Laurent COMPAROT





Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier [un courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND



LA PIÈCE DE 2 SOLS FRAPPÉE EN 1685 À STRASBOURG

Monsieur Pluskat nous avait signalé une pièce de 2 sols frappée en 1685 à Strasbourg proposée à la vente le 23 février 2014 sur le site du Comptoir des monnaies anciennes de Lille. Frédéric Droulers signale dans la dernière édition de son *Répertoire* des pièces de 2 sols seulement pour les millésimes 1682, 1683, 1684 et 1687. Les chiffres de frappe ne sont pas connus.



LE DEMI-ÉCU DIT « AUX HUIT L » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1692 À BOURGES (Y)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un demi-écu dit « aux huit L » de Louis XIV frappé sur flan réformé en 1692 à Bourges (Y) signalé mais non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie a été proposée à la vente par Montay-Numismatique le 29 septembre 2014. D'après Frédéric Droulers, 98 116 exemplaires ont été frappés sur flan réformé.



LE DEMI-ÉCU DIT « AUX PALMES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1696 À LILLE (W)



Monsieur Bruno Visentini de Privet Numismatique (Toulouse), nous a aimablement adressé la photographie d'un demi-écu dit « aux palmes » de Louis XIV frappé en 1696 à Lille sur flan réformé (13,50 g.). Cette monnaie est totalement absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après nos recherches aux Archives nationales, ce sont 126 752 demi-écus qui ont pourtant été réformés à Lille, mis en circulation suite à 14 délivrances entre le 4 janvier et le 31 décembre 1696.

LE DEMI-ÉCU DIT « AUX PALMES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1693 À LIMOGES (I)

Monsieur Pierre Clavier nous a aimablement autorisés à photographier un demi-écu dit « aux palmes » de Louis XIV frappé en 1693 à Limoges (I) sur flan réformé et figurant dans sa collection (34 mm). Sur le site de la Société Numismatique du Limousin, ce demi-écu n'était signalé qu'à partir de 1694 à 1698 (celui de 1698 étant à retrouver) ; Jacques Vigouroux en fera prochainement une mise à jour en y intégrant cette monnaie. Cette monnaie présente un cheveau sous le buste, différent parlant du directeur Joseph Cheureau, sieur du Mesnil, actif de 1693 à 1696. Les chiffres de frappe des réformations de 1693, pour le type aux palmes, ne sont pas connus. Notons que ce demi-écu présente de petits points autour des palmes, de tels points se retrouvent notamment à Bourges et à Paris.



ÉCU OU DEMI-ÉCU DIT « AU BANDEAU » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1763 À BESANÇON (CC) ?

Monsieur Pluskat nous a adressé en 2015 la photographie de ce qu'il décrivait comme un écu dit « au bandeau » de Louis XV frappé en 1763 à Besançon (CC) absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie a été proposée sur le site Delcampe France par « Belange69 » (Rhône-Alpes) le 8 avril 2014. Faut de poids ou de diamètre, nous ne savons toutefois pas s'il s'agit d'un écu ou d'un demi-écu (également non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire*). Nous lançons un appel à la personne qui a acheté cette monnaie afin d'obtenir le poids et le diamètre, et de pouvoir l'intégrer dans notre ouvrage à paraître soit en écu, soit en demi-écu.



LE DEMI-LOUIS DIT « AUX QUATRE L » DE LOUIS XIV FRAPPÉ SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1698 À PARIS (A)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un demi-louis dit « au quatre L » de Louis XIV frappé sur flan réformé à Paris (A). Cette monnaie, proposée à la vente le 14 mars 2014 sur le site Delcampe par le Comptoir des monnaies anciennes de Lille, est totalement absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Nous n'avons pas retrouvé en archives le chiffre de frappe de ces demi-louis réformés.



LA PIÈCE DE 20 SOLS OU SIXIÈME D'ÉCU DIT « DE FRANCE-NAVARRE » FRAPPÉE EN 1720 À RENNES (9)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un pièce de 20 sols ou sixième d'écu dit « de France-Navarre » frappée en 1720 à Rennes (9). Cette monnaie a été proposée à la vente le 24 février 2013 sur ebay-USA par « Vincentmex », à Alicante (Espagne). D'après le *Répertoire* de Frédéric Droulers, 1 485 018 exemplaires ont été frappés à Rennes en 1720. Nous avons retrouvé le même chiffre de frappe d'après nos recherches aux Archives nationales et aux Archives départementales d'Île-et-Vilaine. Le poids monnayé fut de 24 591 marcs 6 onces 12 deniers (6 018,90 kg) et 341 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à trois déli-
vrances entre le 29 février et le 30 mars 1720.



FERNAND ARBEZ (15/10/1939-13/11/2017)



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Fernand Arbez survenu le 13 novembre. Fernand Arbez était né le 15 octobre 1939 à Créteil (Val-de-Marne). Il a fait toute sa carrière à la SNCF où il était entré comme apprenti en septembre 1954 aux ateliers de Vitry-sur-Seine. Fernand Arbez, membre de la Société Française de Numismatique et de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, est l'un des rares numismates à avoir relancé la recherche en archives à la fin des années 1980. Il avait dépouillé l'ensemble des archives de la sous-série Z^{1b} (Cour des monnaies) pour les XVII^e et XVIII^e siècles, de nombreux fonds d'archives départementales, tout en s'aventurant dans des séries qui ne furent jamais dépouillées par les numismates, comme la série E (Conseil du roi) des Archives nationales. Il avait notamment pu y trouver les comptes des ateliers monétaires

français de la régie de Claude Thomas (1666-1672) qu'il avait publiés dans la *Revue Numismatique*. Avec Michel Hourlier, Olivier et Christian Charlet et nous-mêmes, nous avons pu cosigner plusieurs articles, dont certains sont encore sous presse. En plus d'un ami, nous avons perdu un grand numismate, particulièrement humble et toujours prêt à aider les débutants ou à faire partager le fruit de ses recherches. Nous reviendrons sur sa vie et ses travaux en lui consacrant un article plus détaillé dans les *Cahiers Numismatiques* ou dans le *Bulletin de la Société Française de Numismatique*.

Arnaud CLAIRAND
et Jacques VIGOUROUX

DE GRAVURE DE L'AN XI POUR L'EFFIGIE DE BONAPARTE

Le 17 floréal an XI (7 mai 1803), sur l'intervention de Bonaparte en personne et sur décision de Gaudin, un double concours monétaire (l'un pour le perfectionnement de la gravure et l'autre pour le perfectionnement du monnayage) est ouvert. Le gouvernement désire que « *les nouvelles monnaies offrent une preuve du degré de perfection où les arts sont parvenus en France. La beauté des monnaies est à la fois un monument du goût d'une nation et d'une garantie contre les tentatives des faux monnayeurs* ». Il souhaite aussi que « *les procédés du monnayage soient rendus plus simples, plus faciles, plus expéditifs, sans danger pour les ouvriers employés à ce travail* ». Dewamin, dans son célèbre ouvrage « *Cent ans de numismatique française* », affirmait qu'il n'y avait pas eu de Concours pour la gravure des monnaies et pensait que les essais connus n'avaient été faits qu'à l'occasion de l'autre concours sur le perfectionnement du monnayage. À sa décharge, à l'époque de la rédaction de son ouvrage, il n'avait pas eu accès aux documents des archives de la Monnaie de Paris.

Le concours pour le perfectionnement de la gravure porte sur la pièce de 40 francs et sur celle de 5 francs. En voici le programme :

« *Le type des pièces de monnaies est réglé par l'article XVI de la loi du 7 germinal. C'est ce type qu'il s'agit d'exécuter le plus parfaitement qu'il sera possible, en conservant les dimensions déterminées, tant pour la pièce d'argent de la valeur de 5 francs que pour la pièce d'or de 40 francs avec la tranche gravée en creux. Les artistes qui voudront concourir se feront connaître dans les dix jours qui suivront la publication du programme, par l'inscription de leurs noms et domicile, au secrétariat de l'administration des monnaies.*

Les concurrents remettront avant le 1^{er} thermidor, à l'administration des monnaies, les matrices, poinçons et coins, tant de la pièce d'argent que de la pièce d'or qu'ils croiront pouvoir proposer. Les pièces qui devront servir au jugement seront frappées en présence d'un jury, auquel elles seront soumises par les administrateurs des monnaies qui en dresseront procès-verbal. Le jury qui se prononcera sur le concours sera composé de neuf membres, parmi lesquels il se trouvera au moins deux artistes des beaux arts de l'Institut national et trois choisis par les concurrents eux-mêmes.

L'artiste dont l'ouvrage sera jugé le plus parfait recevra pour prix de son travail la somme de 10 000 francs ; et dans le cas où le prix devrait être partagé en deux artistes pour l'or et l'argent, il sera de 8 000 francs pour chacun et son nom ou différent sera conservé sur les matrices de sa composition.

Dans tous les cas, les artistes qui auront travaillé pour le concours ne pourront garder ni retenir, même après le jugement, aucune des pièces qu'ils auraient présentées ou seulement préparées et commencées quand le travail n'en serait pas terminé. Il leur sera délivré, s'ils le désirent, de simples clichés sur étain. Toute personne qui, sans avoir fait connaître de concourir, serait trouvée posséder des pièces ou instruments propres à la fabrication des monnaies, sera poursuivie suivant la rigueur des lois. »

Quatorze artistes se sont inscrits au concours. Ils doivent remettre avant le 1^{er} thermidor an XI (20 juillet 1803) au secrétariat de l'administration des monnaies les poinçons et les

matrices qu'ils ont fabriqués. À l'expiration du délai, neuf artistes n'ont encore rien déposé. Ils sont rappelés à l'ordre par une circulaire en date du 8 thermidor (27 juillet). Le délai de deux mois et demi étant trop court, il est finalement rallongé. Le 2 fructidor an 11 (20 août 1803), le jury se réunit et constate les remises de poinçons, matrices et coin par : Galle, Lambert, Heurthaux, Tiolier, Brenet, Jeuffroy, Wielandy, Droz, Vasselon et George.

Il est à noter que Tiolier a concouru même s'il n'était pas dans la liste initiale des inscrits car il est graveur général en titre. Lorthior, Joubert, Merlin et Jaley, pourtant inscrits, ont décidé de renoncer au concours et n'ont pas présenté de projets. Les frères Lavy, graveurs à Turin, n'ont eu connaissance du concours que le 12 prairial an XI (1^{er} juin 1803) et vu leur éloignement, ils ont obtenu un délai supplémentaire.

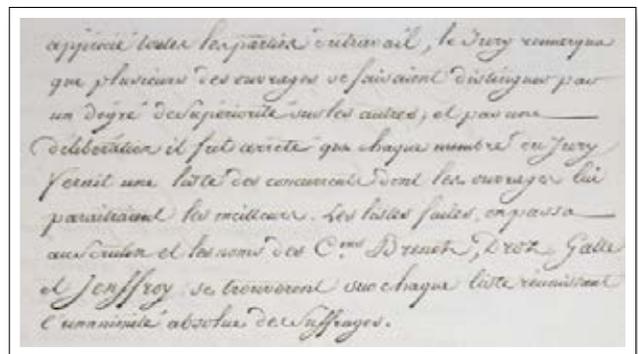
À noter que l'on ne trouve pas de trace, dans les archives et les procès-verbaux du concours, du nom d'Auguste pour lequel on connaît néanmoins des projets pour les 5 et 40 francs.



Projet hors concours d'Auguste au module de 5 francs.
Il en existe également un au module de 40 francs

Le jury est composé de neuf membres. Trois ont été nommés par la classe des Beaux-Arts de l'Institut (le sculpteur Moete, le graveur Desmarest et l'archéologue Visconti), trois par Gaudin, le ministre des Finances, (le peintre Gérard et les sculpteurs Chaudet et Giraud). Les trois derniers doivent être désignés par les concurrents eux-mêmes : Dupré, Gatteaux et Moreau (professeur de dessin à l'École Centrale des Quatre Nations), sont ainsi élus et feront partie du jury.

Le 4 fructidor (22 août) le jury examine les coins mais reconnaît qu'il ne peut pas se prononcer avant que ces coins aient frappé des pièces. Le 7 fructidor, ces pièces seront frappées devant les concurrents. Après délibération du jury (le 11 fructidor), quatre graveurs obtiennent l'unanimité des suffrages : Galle, Droz, Brenet et Jeuffroy.



Extrait du courrier du jury adressé au ministre des Finances (Gaudin) le 11 fructidor An 11. GMM001. Archives de la Monnaie de Paris.

mais, comme aucun ouvrage n'est jugé assez parfait pour admettre le prix, le concours est prorogé, sur la proposition de Moreau, de Gatteaux et de Visconti, avec le consentement de Gaudin, au 1^{er} brumaire an XII (24 octobre 1803) dans le seul but de perfectionner leur travail et de « *représenter plus*

LE CONCOURS

DE GRAVURE DE L'AN XI
POUR L'EFFIGIE
DE BONAPARTE

dignement les traits du grand homme qui veille sur la France » (Ms.Fol.124, fol.11 verso ; G-1,1).

Les frères Lavy, qui n'avaient pas encore fait parvenir les ouvrages de leur composition, avaient été exclus du jugement éliminatoire du 11 fructidor. Deux jours plus tard, ils annoncent l'envoi « *par la poste des clichés de leur gravure et par la voie de Bonafoix de la caisse contenant les coins, matrices et poinçons desdites gravures* » (Archives de la Monnaie de Paris, Ms.Fol.139). Ils se voient proposer de profiter de ce délai supplémentaire pour perfectionner leur travail à condition qu'il arrive avant le 30 vendémiaire an XII (23 octobre 1803).

	5 francs	40 francs
Brenet		
Droz		
Galle		
George		Pas d'exemplaire retrouvé mais possible
Heurthaux		Heurthaux n'a pas concouru pour la 40 francs
Jeuffroy		
Lambert		Pas d'exemplaire retrouvé mais possible

Lavy		
Tiolier		
Vasselon		
Wielandy		

Le jury adresse ses commentaires aux ouvrages des 4 graveurs sélectionnés lors de la séance du 11 fructidor.

BRENET

« *Trop de maigreur et de petitesse surtout dans l'or. La tempe trop enfoncée est trop couverte, la tête un peu trop longue.* ».



Avant remarques



Après remarques

DE GRAVURE DE L'AN XI POUR L'EFFIGIE DE BONAPARTE

DROZ

« La pièce de 5 francs : bas-relief trop saillant, le travail des cheveux n'a pas le caractère qui convient au style monétaire. Dans le sourcil on désire plus de caractère, le total des deux monnaies est un peu mou. L'étude des plans peut être améliorée. »



Avant remarques
(exemplaire Musée Carnavalet)



Après remarques
(exemplaire Musée Carnavalet)

GALLE

« Défauts de ressemblance dans le portrait. L'entente du bas-relief n'est pas assez étudiée. La tempe est trop enfoncée, le menton trop saillant, l'épaule incorrecte. »



Avant remarques
(exemplaire Musée Carnavalet)



Après remarques
(exemplaire Musée Carnavalet)

JEUFFROY

« Trop peu de saillie dans les deux coins. Dans la pièce de cinq francs, le portrait est trop vieux et moins ressemblant dans l'or. »



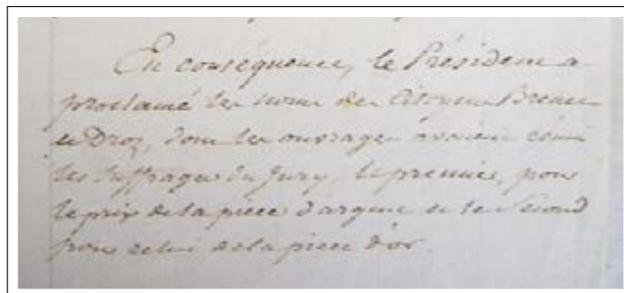
Avant remarques
(exemplaire Musée Carnavalet)



Après remarques

Le 3 frimaire (25 novembre), les épreuves sont frappées en présence des concurrents. Trois jours plus tard, le 6 frimaire an XII (28 novembre 1803), les membres du jury procèdent au vote. Deux scrutins sont déterminés : le premier pour la pièce d'argent et le second pour celle d'or. Au premier tour,

aucune majorité ne se dégage. Au second tour, deux artistes obtiennent le même nombre de voix. Il y a donc un scrutin de ballottage. **Les projets de Jean-Pierre Droz pour les pièces d'or, et de Nicolas-Guy-Antoine Brenet pour la pièce de 5 francs sont finalement retenus.**



Extrait du procès-verbal du jury désignant Brenet et Droz vainqueurs.
GMM001.Archives de la Monnaie de Paris.

Par délibération du 26 pluviôse an XII (16 février 1804), Gaudin est autorisé à payer à Droz et à Brenet le prix du concours de la gravure de la pièce d'or de 40 francs et celle d'argent de la 5 francs (la somme de 8 000 francs à chacun d'eux) sur les fonds mis à sa disposition pour les dépenses de la Monnaie de l'an XII (Ms Fol 124&139&173). Cette date tardive explique que le type consulaire de Tiolier de l'an XI est aussi fabriqué en l'an XII. Ce dernier affirme également ses prérogatives de tout nouveau graveur général en se réservant par ailleurs la gravure des coupures inférieures à 5 francs.

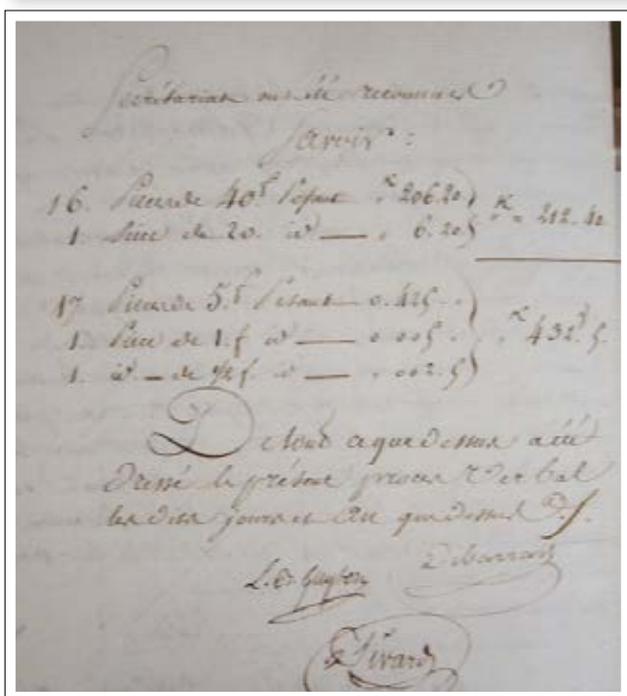
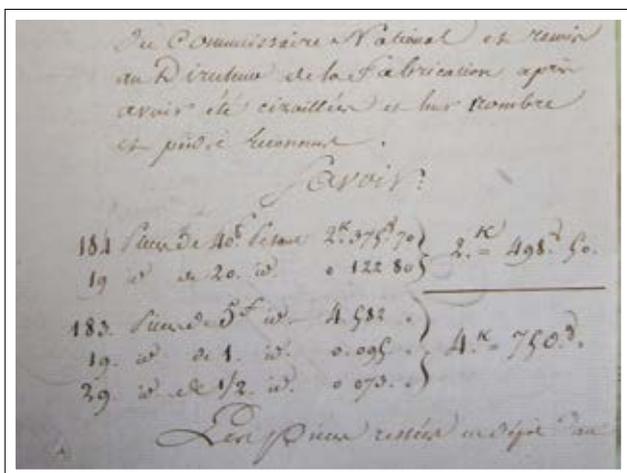
Concernant les exemplaires de ce concours qui illustrent en partie notre article et que l'on peut trouver de temps en temps sur le marché numismatique, il est important de souligner qu'ils ne sont pas issus des épreuves mêmes du concours. En effet pour les frappes du 7 fructidor réalisées devant les dix concurrents (Galle, Lambert, Heurthaux, Tiolier, Brenet, Jeuffroy, Wielandy, Droz, Vasselon et George) ayant remis des carrés, il avait été préparé 200 flans de 40 francs, 20 flans de 20 francs, 200 flans de la 5 francs, 20 flans de la 1 franc et 30 de demi-franc. Suite à ces frappes, 3 pièces pour chaque paire de carrés furent sélectionnées pour servir au jugement. Suite au jugement désignant Droz, Brenet, Galle et Jeuffroy pour un second tour, il fut décidé de garder 3 exemplaires d'or et d'argent pour les 4 concurrents sélectionnés et 1 exemplaire d'or et d'argent pour les concurrents éliminés. Les autres pièces y compris celles frappées et ne faisant pas partie de la sélection des trois pièces retenues pour jugement, furent cisaillées et remises au directeur de fabrication pour refonte. Du procès-verbal et des quantités présentes, on peut donc établir le tableau suivant :

40 francs	20 francs	5 francs	1 franc	Demi-franc
200 flans frappés	20 flans frappés	200 flans frappés	20 flans frappés	30 flans frappés
184 cisaillées	19 cisaillées	183 cisaillées	19 cisaillées	29 cisaillées
16 pièces conservées : 3 pour chacun des 4 concurrents sélectionnés et 1 pour 4 concurrents éliminés	1 pièce conservée	17 pièces conservées : soit 3 pour chacun des 4 concurrents sélectionnés et 1 pour 5 concurrents éliminés	1 pièce conservée	1 pièce conservée

LE CONCOURS

DE GRAVURE DE L'AN XI
POUR L'EFFIGIE
DE BONAPARTE

Nous notons que seule une pièce des concurrents éliminés a survécu et 3 pièces pour les concurrents sélectionnés. On notera également qu'un concurrent parmi ces dix n'avait pas de coin de 5 francs (or nous avons des illustrations pour les 5 francs de ces dix !) et que deux n'avaient pas fourni de coin de 40 francs. Dans le document de dépôt de ses coins en date du 15 thermidor an 11, nous savons que Heurthaux n'a fourni que des coins pour la 5 francs. Pour l'un des deux autres graveurs, dont on ne connaît pas d'essai pour la 40 francs Or, soit George et Lambert, il reste donc à en découvrir l'exemplaire soumis. De plus, un coin de 20 francs, de 1 franc et d'un demi-franc ont été soumis. On ne sait pas si c'est l'œuvre d'un ou de plusieurs concurrents, on ne connaît pas leur identité et on n'a pas encore trouvé trace de ces exemplaires.



Le 3 frimaire (25 novembre), pour le deuxième tour entre les quatre concurrents retenus, deux cent quarante-huit flans du diamètre des pièces de 40 francs (pour un poids de 3,222 kg)

et cent flans du diamètre de celles des 5 francs (pour un poids de 2,5135 kg) ont été employés pour les essais des différents coins. Suite à cela, treize pièces d'or et dix-huit d'argent sont remises au jury. Le surplus est remis au commissaire national pour qu'il le rende au directeur après avoir été cisaillé. Le 14 frimaire, l'administration des monnaies, sur l'invitation du ministre des Finances, lui en fait envoyer 4 pièces d'or et 5 d'argent. Celles-ci seront rendues à l'administration qui, le 29 ventôse, en ajoutant 8 des 9 pièces d'or et 12 des 13 pièces d'argent conservées au secrétariat, les remet au directeur de l'atelier de Paris (Delespine) pour être refondues. Quant à la pièce d'or et à celle d'argent restantes, elles ont été renfermées au médaillier de l'administration pour y avoir recours au besoin. On peut légitimement penser qu'il s'agit des deux monnaies des deux concurrents gagnants.

On peut s'interroger sur le nombre de pièces remises au jury (13 d'or et 18 d'argent). À défaut de détails dans les procès-verbaux retrouvés dans les archives, on peut penser que 3 pièces par paire de carrés ont été mises de côté, à l'instar de ce qui avait été fait au premier tour. Il y a eu donc probablement de testé 5 paires de coins de la 40 francs et 6 paires de coins pour la 5 francs. Le fait de ne pas avoir quinze pièces d'or est peut-être dû à la casse prématurée d'un coin. Au-delà des quatre concurrents, on peut aussi s'interroger sur la paternité de la paire de coins supplémentaire pour l'or et des deux paires pour l'argent : coins différents d'un même candidat ou candidats différents. Le fait que le ministre des Finances demande 5 pièces d'argent laisse penser qu'il y avait un candidat supplémentaire. Dans ce cas, il est probable que les coins de Lavy aient pu arriver et aient donc été évalués.

Des deux sessions de frappes d'épreuves (25 août et 25 novembre), on note que 818 pièces ont été frappées. Sur ces pièces, seules 36 pièces ont été conservées, les autres ont été cisaillées et refondues. Aussi, la plupart voire la totalité des essais des candidats au concours de l'an XI que l'on trouve sur le marché numismatique sont donc postérieurs à ces épreuves.

Philippe THÉRET,

ADF N°481

Je remercie par avance les collectionneurs qui posséderaient un exemplaire manquant ou faiblement illustré dans cet article de me contacter à unionetforce@free.fr.

RÉFÉRENCES

- Série G1. Archives de la Monnaie de Paris, *Concours de l'an XI*. Savigny-le-Temple.
- Série X. Ms124. Archives de la Monnaie de Paris. *Registre de correspondances du Ministre des Finances*. Savigny-le-Temple.
- Série X. Ms139. Archives de la Monnaie de Paris. *Registre de correspondances avec les ateliers monétaires*. Savigny-le-Temple.
- *La Monnaie en Circulation en France sous Napoléon*. Stéphane Desrousseaux. Éditions les cheveu-légers Paris 2012.

AU MILLÉSIME 1889, MARQUÉES POUR LES COLLECTIONNEURS

Au millésime de 1889, on trouve des pièces de 5 francs, or ou argent, avec une double attribution pour ce qui semble être l'atelier de frappe : A-C. Cette double « identification » fait l'objet d'une note dans le *FRANC 10* (F334/24) : « on ignore le sens précis de la marque A/C ». Quoiqu'il en soit, le « A » indique qu'elle a été frappée à Paris... que vient alors faire le « C » placé juste sous le millésime ? Certains se sont avancés à dire qu'il s'agissait d'un « C » pour centenaire, celui de la révolution française, ou encore « collection ». Qu'en est-il exactement ?



Avant toute chose, il faut rappeler que cette frappe est en totale contravention avec les conventions de 1865 et 1878 qui régissent l'Union Latine (23/12/1865 et 5/11/1878, entre la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce), qui suspendent la fabrication et l'émission de pièces de 5 francs jusqu'à nouvel ordre. Au passage, on notera que c'est la raison pour laquelle le projet de 5 francs de Roty n'a jamais vu le jour et que l'on en a seulement des dessins de 1897 et un essai de 1898. Pour mémoire, il ne sera refrappé des pièces de 5 francs en France qu'en 1933 ; elles seront en nickel. Il faudra attendre 1959 pour en retrouver en argent... celle de Roty, dont la composition remonte à 1897.

Ensuite, cette pièce de 5 francs 1889 A-C n'entre pas du tout dans une production courante, même si elle n'a pas été frappée seule. En effet, cette pièce figure dans un coffret « 1889 » frappé à l'occasion de l'exposition universelle. Dans ce coffret, initialement prévu en 100 exemplaires, on trouve toutes les monnaies circulantes de la pièce de 1 centime à celle de 100 francs or... et même plus puisque l'on a la faciale de 5 francs mais aussi une coupure de 20 centimes.

À l'occasion de l'exposition universelle de 1889, par décision ministérielle du 25 mai 1889, un balancier a été installé dans l'un des pavillons de l'exposition pour frapper les monnaies de ce coffret. 100 exemplaires devaient être faits, mais devant les récriminations des autres États membres de l'Union Latine concernant les pièces de 5 francs, il a été décidé de stopper cette production et de détruire les pièces de 5 francs qui avaient été frappées. Une vingtaine de coffrets ont toutefois été distribués avant l'arrêt de la production. Les autres monnaies n'ont, semble-t-il, pas été détruites et n'avaient pas raison de l'être puisque ne tombant pas sous le coup de la même interdiction de production. Ce coffret « 1889 » contient à l'origine 14 monnaies : 5 monnaies en or, 5 monnaies en argent et 4 monnaies en bronze.



• **Monnaies Or** : les monnaies en or se trouvent en deux séries :

- 100 francs, 50 francs, 20 francs au type au génie de Dupré. Ces monnaies existent avant et après 1889, voire pour la pièce de 20 francs, également à ce millésime. Mais il n'y a pas de production connues hors ce coffret, pour les 50 et 100 francs. Leur fabrication est donc limitée aux cent exemplaires frappés alors. Pour la 20 francs, on trouve, de manière très exceptionnelle, des exemplaires en flan bruni. Ces monnaies en flan bruni sont celles de ces coffrets (que Mazard (1969) distingue bien de la frappe courante en les associant à ce coffret).



- 10 francs et 5 francs au type de la République, celui de Merley 1848. Cette monnaie ne constitue absolument pas une monnaie circulante à ce millésime et c'est là qu'apparaît le « C » une première fois en plus de la lettre d'atelier. Cette lettre supplémentaire n'apparaît toutefois pas sur toutes les monnaies mais uniquement sur la 5 francs, cette valeur faciale qui est à l'origine du « problème » ; la 10 francs est en flan bruni, tout comme la 20 francs.



• **Monnaies d'argent** : la série des pièces en argent laisse apparaître là encore des singularités liées à l'absence de monnaies circulantes à ce millésime :

- 5 francs au type Hercule de Dupré qui n'est plus frappé depuis 1878 et sur laquelle on va retrouver cette marque A-C ;

- 2 francs, 1 franc, 50 centimes au type Cérès d'Oudiné, que l'on trouve en flan bruni et une pièce de 20 centimes. Une pièce à cette faciale, hormis la frappe pour l'exposition universelle de 1878, n'est plus frappée depuis 1868. Cette 20 centimes reprend par ailleurs le type Cérès de 1848 qui n'a été frappé qu'entre 1849 et 1851. Elle s'en distingue par un listel beaucoup plus large.



AU MILLÉSIME 1889, MARQUÉES POUR LES COLLECTIONNEURS

Les 2 francs, 1 franc et 50 centimes 1889 sont sur flan brun. On retrouve la caractéristique des « or » pour distinguer les frappes exceptionnelles de ce coffret. Pour la pièce de 20 centimes, il existe une particularité supplémentaire, puisque Bordeaux (1899) rapporte que : « ces exemplaires de 20 centimes furent les seuls créés par l'administration des monnaies de la République depuis 1870. Il en fut frappé 200 pour une valeur de 40 francs. ». Il n'en aurait donc pas été frappé 100 pour les coffrets 1889, mais le double. Si elles ont été mises en circulation, il n'est pas impossible d'en retrouver dans des états de conservation très éloignés de celui auquel on pourrait s'attendre pour ces monnaies.

• Monnaies de bronze :

Dans ce coffret, on trouve les monnaies circulantes de 10, 5, 2 centimes et 1 centime au type de la Cérès d'Oudiné, qui du fait des productions de cette année-là, ne se distinguent en rien du plus grand nombre produit à ce millésime, si ce n'est éventuellement par leur qualité (10 centimes 1 010 000 ex. ; 5 centimes 1 660 000 ex. ; 2 centimes 600 000 ex. ; 1 centime 400 000 ex.).

Ce coffret de la MdP (parmi les premiers produits, au même millésime, on trouve aussi celui pour les monnaies d'Indochine) explique ces raretés au millésime 1889. On y trouvait de la 100 francs or à la 1 centime, donc toute la série de monnaies circulantes en 100 exemplaires. Seul problème, les coupures de 5 francs étaient interdites par traité international ! Comment les distinguer pour éviter de se trouver en contradiction avec le traité de l'Union Latine ?

L'administration y avait pensé et l'explication est rapportée par les ouvriers même de la Monnaie, dont certains ont expliqué la raison de cet ajout. On trouve leur témoignage rapporté dix ans plus tard dans la revue belge de numismatique (Bordeaux, 1899). Ce « C » a été ajouté pour signaler qu'il s'agissait de frappes exceptionnelles destinées à des « collectionneurs ». Ces monnaies n'étaient donc pas destinées à sortir de ce coffret, s'il n'avait, avant toute chose, été interdit de les produire. Il était bien question de signifier qu'il ne s'agissait pas de les mettre en circulation. Sans donner de source mais précisant qu'il s'agit bien d'une décision de l'administration, Dewamin (1893) donne la même information et avance le nombre de 40 pour les 5 francs or A-C ayant échappé à la fonte.

Ainsi, toutes les monnaies de ces coffrets n'ont pas été marquées d'un « C » pour *collectionneur*, puisque seules les 5 francs tombaient sous le coup de cette interdiction de production et nécessitaient donc ce marquage spécifique. Une vingtaine d'exemplaires ont semble-t-il été vendus... toutes les autres 5 francs 1889 A-C ont été refondues et les coffrets dispersés. À l'occasion de l'exposition universelle de 1900, de nouveau à Paris, le même coffret sera réédité par la monnaie de Paris mais cette fois la pièce de 5 Francs ne figurera pas dans les monnaies frappées.

On trouve encore parfois des boîtes, exceptionnellement pleines comme celle vendue chez Vinchon numismatique en octobre 2003 (avec une estimation à 37 000 euros) et d'autres quasiment vides comme celle vendue plus récemment par Cgb.fr (2 500 euros et ne comprenant que les quatre monnaies de cuivre). En reconstituer une en entier relève d'une tâche très compliquée. Il faudrait en effet remettre la main sur une série de monnaies d'une grande rareté et toujours dans des états de conservation exceptionnels du fait de leur absence de circulation, avant de leur faire regagner cet écrin qu'elles

n'auraient jamais dû quitter. Régulièrement, ces monnaies, que l'on voit passer aujourd'hui généralement sous coque, affichent toutes des prix de plusieurs milliers à dizaines de milliers d'euros chacune. Ces monnaies ont été séparées plutôt que de trouver des coffrets débarrassés des pièces de 5 francs (coffrets dont on ignore ce qu'ils sont devenus). On peut ainsi dire que l'interdiction de production de pièces à cette faciale est à l'origine de la vente « à la découpe » de l'un des premiers coffrets de la MdP.

Xavier BOURBON
ADF628

BIBLIOGRAPHIE

- Bordeaux P. (1899) *Les nouveaux types de monnaies françaises. Revue belge de numismatique*, 362-375. Société Royale de Numismatique, Bruxelles.
- Dewamin E. (1893) *Cent ans de numismatique française, de 1789 à 1889 ou ABC de la numismatique moderne*. Ré-édition Florange-Sagemme-Souffles, Paris 1989.
- Mazard J. (1969) *Histoire monétaire et numismatique contemporaine. Tome II : 1848-1967*. Bourgey Éd., Paris.



Vous voulez développer la numismatique moderne française?
Vous voulez partager votre passion avec d'autres collectionneurs?
Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?
Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?
Rejoignez nous à l'association des Amis du Franc

www.amisdufranc.org

- Les Amis du Franc c'est :
- Plus de 3500 articles en ligne
 - Un forum de discussion
 - Le site Dupré
 - Une newsletter

DÉCOUVERTE D'UN ESSAI DE FLAN POUR LA PIÈCE DE 10 CENTIMES ESSAI DE CHARLES X

DÉCOUVERTE D'UN ESSAI DE FLAN
POUR LA PIÈCE DE 10 CENTIMES
ESSAI DE CHARLES X FRAPPÉE À PARIS
(CIRCA 1824), ESSAI N'AYANT PAS ÉTÉ SUIVI
DE FRAPPE COURANTE



Références :

- *Monnaies Françaises*, 1789-1989, Victor Gadoury, n° 201, module en cuivre ou laiton.
 - *Monnaies Françaises*, Colonies 1670-1942 / Métropole 1774-1942, Victor Guilloteau n° 2616, module en bronze.
 - Monnaie VI, Vente sur Offres 25 janvier 2000, collection Kolsky, CGF, n° 882 et 883, module en bronze et laiton.
- Depuis de longues années, je m'intéresse aux essais de flans monétaires, thème de collection plutôt méconnu par des numismates. Il est à noter que ces essais de flan sont pourtant,

souvent, bien plus rares que les essais eux-mêmes, et qu'ils font partie intégrante du processus de fabrication : tests des différents métaux ou alliages qui peuvent être utilisés, dureté de ces derniers, modules, poids, etc. Ces essais permettent d'aboutir à l'œuvre finale, voulue par le graveur ou le commanditaire.

J'ai décidé aujourd'hui de vous présenter l'essai suivant :
Mention à la plume : Charles X / Flan C / 10 centimes.



On peut donc déjà supposer qu'il existe au moins d'autres essais de flan A ou B présentant des caractéristiques différentes.

Ici, le diamètre diffère légèrement de l'essai connu, étant de 29 mm au lieu de 30. Le poids est de 15,06 g sur ma balance de précision et la tranche guillochée, ces caractéristiques étant par ailleurs conformes à l'essai connu. Le flan semble bien être en bronze et non en cuivre.

R.D.

OLIVIER GOUJON NUMISMATIQUE
CONSTRUISONS ENSEMBLE VOTRE COLLECTION



VENTE et ACHAT (Estimations gratuites)

- Monnaies antiques, royales, modernes et étrangères
- Billets France et Monde
- Jetons, médailles, actions ...
- Nouveautés euros (Liste sur demande)

Découvrez notre site internet avec notre boutique en ligne :

www.ognumis.fr

Adresse du Magasin :

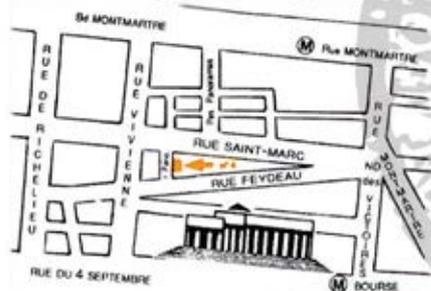
(Anciennement Panorama Numismatique)

4, rue des Panoramas - 75002 - PARIS

Tel : 01 42 33 38 31 - 06 18 36 37 60

Mail : ognumis@laposte.net

**Métro : Bourse
ou Grands Boulevards**
Du Lundi au Vendredi
10h - 12h et
14h - 18h



SIREN 800 568 222

DEPUIS 2006 : COMPÉTENCE - SERVICE - DISCRETION

UNE ÉPREUVE INÉDITE DU CONCOURS MONÉTAIRE DE 1824

Jusqu'à présent on ne connaissait, à la lecture des ouvrages de référence, que 22 types différents d'épreuves de 5 francs à l'effigie de Charles X, issues du concours monétaires de 1824 : l'apparition récente d'une épreuve signée de Chardigny pourrait bien compléter cette liste d'un 23^e type.

Lecteurs assidus des ouvrages traitant des concours monétaires, qu'il s'agisse de Dewamin, Guilloteau, Mazard ou Gaudoury, nous en connaissons presque par cœur la liste des épreuves pour le concours de 1824.

Graveurs	Références dans les ouvrages			
	Dew.	VG	Maz.	Gad.
AMELING	45-13	2580	860	619
BARRE	45-14	2581	861	620
BARYE	45-15	2582	862	621
BRENET	45-16	2583	863	622
BRENET (fils)	45-17	2584	864	623
CAQUÉ	45-18	2585	865	624
CAUNOIS	45-19	2586	866	625
DEPAULIS	45-20	2587	867	626
DESBOEUF	46-1	2588	868	627
DIFFOTH	46-2	2589	869	628
DOMARD	46-3	2590	870	629
DUBOUR	46-4	2591	871	630
GALLE	46-15	2603	872	631
GATTEAUX	46-5	2592	873	632
GAYRARD	46-6	2593	874	633
HENRIONNET	46-7	2794	875	634
LECLERC	46-8	2795	876	635
MICHAUT	46-11	2596	877	636
MONTAGNY	46-9	2598	880	638
PEUVRIER	46-10	2599	881	639
SALMSON	46-13	2600	882	640
TIOLIER	46-14	2601	883	641

Liste des 22 épreuves du concours d'effigie de 1824 (pour les monnaies d'argent) et leurs références dans les principaux ouvrages

Aussi, notre surprise fut grande de voir apparaître, lors d'une récente vente aux enchères, une épreuve signée Chardigny dont nous n'avions jusqu'à présent jamais entendu parler.

Rappelons que Pierre Joseph Demongé Chardigny (1794-1866), fils du sculpteur Barthélemy-François Chardigny, était lui-même un sculpteur et un graveur en médailles. Elève de Bosio et de Cartellier aux Beaux-Arts de Paris à partir de 1814, il débute véritablement sa carrière en 1819. Il expose alors régulièrement au Salon de Paris, jusqu'en 1831 où il partira exercer son art en Espagne puis en Angleterre.

C'est donc lors de sa période Parisienne qu'il témoigne d'un certain intérêt pour la gravure des monnaies.

Le registre des inscriptions, conservé aux archives de la Monnaie, nous apporte d'ailleurs la confirmation que Chardigny figurait bien parmi les graveurs inscrits au concours de 1824.



Extrait du registre d'inscription au concours monétaire de 1824 (source : archives de la Monnaie)

Pendant, comme tant d'autres participants, il ne remettra pas le fruit de ses travaux dans le délai imparti. En effet, comme en attestent les procès-verbaux de délibération du jury, seuls 17 graveurs parmi les 36 inscrits verront finalement leurs travaux examinés par le jury.



Épreuve uniface de Chardigny pour le concours de gravure à l'effigie de Charles X de 1824 (37 mm, Etain)

Cette épreuve, de belle facture, correspond en tous points aux caractéristiques des autres épreuves connues pour ce concours. Comme nous l'avons dit précédemment, elle ne sera jamais présentée au jury. Nul ne sait pour quelle raison, pas plus que nous ne savons pourquoi aucun des ouvrages traitant de ce sujet n'en fera jamais mention.

Bien sûr, on pourrait objecter que, puisqu'il n'a pas été remis au jury, ce type ne saurait être considéré comme une épreuve du concours. Mais il en est de même des épreuves de Brenet Père, de Brenet Fils ou de Gayrard qui figurent pourtant toutes les trois dans les ouvrages de références évoqués précédemment.

Pire encore, bien que leurs épreuves soient présentées dans tous les ouvrages, ni Michaut ni Galle ne figurent au registre des inscriptions au concours ; ce dernier aurait d'ailleurs bien été en peine d'y figurer puisque, en qualité de membre du jury, une telle inscription lui était formellement interdite par le règlement.

Alors, sans aucun doute, l'épreuve de Chardigny mérite de rejoindre elle aussi la liste des épreuves réalisées à l'occasion du concours de 1824 dont elle constitue ainsi le 23^e type, en attendant, peut-être, de nouvelles découvertes qui viendront à leur tour compléter les ouvrages...

F. & T. FORNI

LES LÉGENDES FAUTÉES DES MONNAIES CONSTITUTIONNELLES FRANÇAISES (1791-1793)

Bonjour,
Je profite du *Bulletin Numismatique* pour vous présenter mon site consacré aux légendes fautées des monnaies de la Constitution Française (1791-1793).

<https://florentgouezin.wixsite.com/legendes-fautees>

Ce site recense les erreurs typographiques, comme les lettres manquantes ou inversées, qu'elles soient pures (ex : FRANCIOS, FRACOIS) ou rectifiées (ex : FRANCO/AIS). Les erreurs de ponctuation sont aussi listées quand elles changent la compréhension de la légende (ex : D.E LA LIB, 1.792). J'ai choisi de laisser de côté les fautes techniques, comme les doubles frappes, les frappes tréflées, les frappes casquettes, incuses, décalées, etc. Aucun prix, aucune cotation, aucune vente, aucun indice de rareté, j'ai simplement essayé de faire un recensement le plus complet possible de toutes les fautes de légende que j'ai pu collecter depuis des années et que je continue à trouver.

J'ai commencé ce recensement avec les fautes de légendes classiques, comme les FRANCIOS ou autres LIBRTÉ que je collectionnais en parallèle avec les fautées techniques. J'en ai depuis trouvé beaucoup dont des inédits absents de tout ouvrage.



En lisant divers articles et en suivant les ventes aux enchères, j'ai ensuite cherché les FRANCOIS avec O sur A, mais très vite, je me suis demandé pourquoi m'arrêter à cette seule modification de coin ? En me penchant systématiquement sur les monnaies constitutionnelles, j'ai trouvé beaucoup de restes de lettres modifiées, et pas seulement sur FRANCOIS. Quasiment tous les mots de légende ont connus, dans un atelier ou dans l'autre, une première orthographe fautive ou un mauvais ordre sur le coin avant de se voir correctement modifiés.

On trouve ainsi des FR sous le XVI de Louis XVI, des DE LIBERTÉ rectifiées en DE LA LIBERTÉ, des NATOIN sous NATION, des FRANCOIS avec un N prématuré sous le A... Des dizaines de petites erreurs humaines corrigées à temps !



LES LÉGENDES FAUTÉES

DES MONNAIES
CONSTITUTIONNELLES
FRANÇAISES (1791-1793)

est à moi mais j'espère pouvoir intégrer beaucoup d'autres nouvelles monnaies qui appartiennent à d'autres collectionneurs ! N'hésitez pas à me contacter par mail si vous en avez à partager : florent.gouezin@gmail.com. J'ai également ouvert un groupe Facebook sur lequel on peut poster des photos, discuter entre passionnés et confirmer ou infirmer des doutes :

<https://www.facebook.com/groups/179658952588577/>.

Je vous attends donc sur mon site ou sur Facebook pour plus de découvertes !

Florent GOUÉZIN

Tous ces petits trésors cachés sont visibles sur le site ! Pour chaque divisionnaire, vous avez donc accès à un tableau récapitulatif de toutes les erreurs. Chaque case de ce tableau mène vers une page réservée à un type précis, une année précise, pour un atelier précis. Vous pouvez accéder directement à chacune des pages en passant par le menu supérieur.

On retrouve sur chaque page 3 catégories : erreurs pures, erreurs rectifiées, erreurs à confirmer. La majorité des monnaies



TOUTES
VOS MONNAIES
SONT UNIQUES
PROTÉGEZ-LES !



TARIFS :

- **12€ TTC** Valeur monnaie inférieure à 1000€
- **24€ TTC** Valeur monnaie supérieure à 1001€

UN SERVICE UNIQUE :

AUTHENTIFICATIONS / GRADATIONS / PHOTOS HD.
NOMBREUSES INNOVATIONS TECHNIQUES.
ÉCHELLE DE SHELDON, GRADE DE 1 À 70.



MADE IN
FRANCE

GENI
GRADATIONS & EXPERTISES
NUMISMATIQUES INTERNATIONALES

SERVICES DE
GRADATIONS
ET D'EXPERTISES

Bientôt disponible sur
Google play

Bientôt disponible sur
App Store

Application mobile
disponible en juillet

contact@geni.expert - Tel : 06.68.71.06.72

www.geni.expert

GENI

La référence à la vente de la collection André Breton (cf. [blog 9911](#)) m'a donné envie de partager avec vous un extrait d'un de ses cahiers, où toutes les monnaies de sa collection sont illustrées par des frottages au crayon sur papier très fin et complétées par des descriptions de sa main...

Ces carnets ont été proposés à la vente à la fin de sa collection de monnaies gauloises, à Drouot le 14 avril 2003. Préemptés par la Bibliothèque nationale de France, ils sont actuellement visibles pour la première fois à Lausanne (Suisse) à l'occasion de l'exposition « *Les Celtes et la monnaies - des Grecs aux Surréalistes* » jusqu'au 12 novembre 2017.



Extrait d'un carnet André Breton, avec frottages avers et revers, descriptions, commentaires sur l'origine, sur le pedigree, avec des références bibliographiques, sans négliger un commentaire sur la rareté.



Le bronze correspondant. © collection privée.

Ce bronze qui n'a pas eu les honneurs d'être illustré dans le catalogue de vente (soit dit au passage, ce dernier était d'une qualité photographique plus que décevante) est néanmoins parfaitement documenté grâce au travail réalisé par André Breton. Ses précieuses indications vont jusqu'à mentionner la date de la vente Vinchon (17 novembre 1958) où André Breton a acquis cette monnaie...

Cet exemple montre à quel point il est utile de documenter sa propre collection. Collectionner, ce n'est pas juste accumuler, c'est aussi conserver des informations, pour un jour les partager.

Si vous avez besoin d'un exemple, référez-vous aux carnets André Breton. À l'ère de l'informatique et du numérique, vous n'aurez même pas à faire des frottages pour illustrer vos monnaies...

Merci André Breton !



André Breton chez lui, 42, rue Fontaine, Paris, 1956 Silver gelatin print.
© Sabine Weiss

Samuel GOUET

PCGS ASSURE
LA RENTABILITE
MAXIMALE



Rentabilisez vos collections avec PCGS

SECURITE MAXIMALE

VALEUR MAXIMALE

RENTABILITE MAXIMALE

Toutes les monnaies et billets certifiés PCGS sont soutenus par la Garantie de Grade et d'Authenticité de PCGS, la meilleure sur le marché.

Cette assurance inspire confiance tant aux acheteurs qu'aux vendeurs. Il en résulte une rentabilité maximale aux propriétaires de monnaies de collection certifiées PCGS.

Vos monnaies et billets vous remercieront et le marché vous récompensera.

Pour plus d'information sur nos services, merci de contacter PCGS Service +33(0) 1 40 20 09 94, or email info@PCGSeurope.com.

www.PCGSeurope.com





Stack's Bowers
AND PONTERIO

**Confiez-nous vos Pièces de monnaies
du Monde et les billets de collection pour ces
quatre événements numismatiques très attendus**

**Hong Kong Auction of Chinese and
Asian Coins & Paper Money**

Du 2 au 4 Avril 2018 Hong Kong
Date limite des dépôts : le 29 January 2018

**An Official Auctioneer of the
ANA's World's Fair of Money**

Aout 2018 Philadelphie, Pennsylvanie
Date limite des dépôts : le 15 Juin 2017

**Hong Kong Auction of Chinese and
Asian Coins & Paper Money**

Du 6 au 9 Aout 2017 Hong Kong
Date limite des dépôts: le 8 Juin 2017

Soutenue par des décennies d'expérience dans le domaine
des monnaies et billets du Monde, Stack's Bowers and Ponterio est
votre premier partenaire pour obtenir les meilleurs résultats lors
de nos ventes aux enchères à travers le Monde

Si vous souhaitez enchérir lors de ces futures événements
vous pouvez déposer vos ordres sur notre site internet
constamment amélioré :
[Stack'sBowers.com](http://StacksBowers.com)



Stack's Bowers
AND PONTERIO

Pour plus d'informations veuillez contacter Maryna Synytsya
de notre bureau parisien par mail : MSynytsya@stacksbowers.com
ou par téléphone au +33 6 14 32 31 77/ +33 1 83 79 02 03

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)

GRÈCE

Mariage d'**Otto Friedrich Ludwig de Wittelsbach** (premier roi de Grèce sous le nom d'**Othon 1^{er}**)
avec la princesse **Amalie Marie Frédérique von Oldenburg** le 22 novembre 1836.

Page 437, **Bronze**. Ø : 44 mm, p : 45,3 g.

A : LE ROI OTTO ET LA PRINCESSE AMALIE. Leurs bustes nus accolés à droite avec un diadème sur la tête de la princesse.

R : DANS LA PAIX OTTO NOUS A APPELES. Leurs armes sur un manteau couronné, au bas un lion couché (le lion de Némée ?). À l'exergue : **22 NOVEMBRE / 1836.**



HOLLANDE

MONNAIE COMMÉMORATIVE

50 Gulden. Noces d'or de **Juliana des Pays-Bas** et du prince **Bernhard de Lippe Biesterfeld** en 1987.

Page 439, **Argent**. Ø : 38 mm, p : 25 g. Poli miroir.

A : KONIGIN DER NEDERLANDEN / BEATRIX. Profil de la Reine à gauche.

R : JULIANA & BERNHARD / 50 GULDEN / NEDERLAND. En partie centrale **1987 / 50 / JAAR.**



MÉDAILLES HISTORIQUES

Mariage de **Louise Wilhelmine de Prusse** avec **Guillaume Frédéric d'Orange**
(futur **Roi des Pays Bas GUILLAUME 1^{er}**) le 1^{er} octobre 1791.

Page 442, **Argent**. Ø : 44,5 mm, p : 27,9 g. **A : W: FREDE-
RICUS PR: HAER: ARAUSION / F: L: WILHELMINA
FR: FIL: BOR: FR: WILH: H.** Leurs bustes en grand apparat
à gauche. Au bas : **STIERLE**. **R : SANGUINE ET AMORE
IUNCTIS.** (Unis par le sang et l'amour). La « Borussia » et la
« Hollandia » faisant un sacrifice au-dessus d'un autel portant
leurs armoiries. À l'exergue : **NUPT. CEL. D. 1. OCT. /
MDCCXCI.** (mariage célébré le 1^{er} octobre 1791).



Noces d'argent de **Philippe Allard Reinier Carel Baron van der Borch de Verwolde** et de **Paulina**
(née baronne **van Zuylen van Nijevelt** le 27 février 1904).

Page 444, **Argent**. Ø : 28,5 mm, p : 11,2 g. **A :** Sous une
couronne comtale deux écus à leurs armes. **R :** À l'intérieur
d'une couronne formée de deux brins de rosier fleuris : **A**
(Allard) . **P** (Philippe) . **R** (Rainier) . **C** . (Carel) / **VAN DEN
BORCH / VAN VERWOLDE** (au Nord Est de Laren) / **EN**
/ **P** (Pauline) . **A . J . / VAN ZUIJLEN VAN** (de) / **NIJE-
VELT** (près de Rotterdam) **5 / 1879 / 27 FEBRUARIJ
/ 1904.**



Rappel : Ø = image agrandie, Ø = image échelle 1, Ø = image réduite

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE (SUITE DES MISES À JOUR)

Mariage de la princesse Juliana des Pays-Bas avec le prince Bernhard de Lippe Biesterfeld le 7 janvier 1937.

Page 444, **Argent**. Ø : 33 mm, p : 18,1 g. En haut 5 flèches en éventail avec devant une banderole portant **VIRTUS CONCORDIA FIDES**. (valeur, concorde, droiture). Au-dessous, suspendu par un ruban un blason avec une croix de Malte, il est entouré par une banderole : **HONESTUM PETITIMUS USQUE**. (Nous recherchons partout la beauté morale). À côté dans un cercle rayonnant : **AMICORVM CONSENSUS VIRTUTEM ALIT GAUDIVMQUE**. (L'accord unanime des amis entretient la valeur et la joie). Un enfant présente une coupe à un soldat casqué avec lance et bouclier. **R** : · **GEZAMENLYKE STUDENTEN EEREWACHT •// TER / CELEGENHEID / VAN HET HUWELIJK / VAN H.K.H./ PRINSES JULIANA / EN Z.K.H. / PRINS BERNHARD / 's-GRAVENHAGE (La HAYE) / 7-1-1937**. (Escorte d'honneur des étudiants ensemble à l'occasion du mariage de Son Altesse Royale la princesse Juliana et son Altesse Royale le prince Bernhard 7-1-1937)



Mariage de la princesse Béatrix des Pays-Bas avec Claus von Amsberg le 10 mars 1966.

Page 445, **OR**. Ø : 33 mm, p : 13,5 g. **A** : Leurs têtes nues accolées à gauche. Signé : **MK**. **R** : + **SIGILLVH : OPIDANORVH : IN : DVRDREHCT**. (Le sceau des habitants [ou citoyens] de Dordrecht). De part et d'autre d'un édifice fortifié le millésime : **19 66**.



Page 445, **Argent**. Ø : 40 mm, p : 27,8 g. **A** : **PRINZ CLAVS v. AMSBERG KRONPRINZESSIN BEATRIX**. Leurs bustes souriants accolés à gauche, la princesse portant un diadème. Au-dessous **10*3*1966**. **R** : leurs armoiries accolées respectivement sous un heaume lambrequiné et sous une couronne royale. Au bas : **K / 1000**.



Page 445, **Argent**. Ø : 50,5 mm, p : 47,2 g. **A** : **10.III.1966 // MEMORIAE FAUSTI CONUBII**. (En souvenir d'un heureux mariage). Leurs têtes accolées à droite, la princesse portant un collier. **R** : **AMOR VINCIT OMNIA**. (l'Amour est toujours vainqueur). Vue de l'angle Nord Est du château de **DRAKESTEYN** dont le nom est rappelé à l'exergue sous une rangée de tulipes.



MÉDAILLE DE MARIAGE

Mariage de E.E. Th Dulfer et H.J. Vos à La Haye le 7 mai 1949.

Page 446, **Bronze**. Ø : 50 mm, p : 81,1 g. **A** : Au centre d'une frise ornementale d'oiseaux stylisés, un couple, face à face se serre la main droite en signe de **FOI**. Autour d'eux : **EEN + LEVEN + WIL LEN·WIJ*LEVEN** ((Pour) toute une vie nous voulons vivre (ensemble)) **R** : À l'intérieur d'une très légère frise gravé : **E.E. Th DULFER / en (et) / H.J. VOS / 's-GRAVENHAGE (La HAYE) / 7 MEI (mai)1949**.



Noces d'argent d'Alexandre Hobroek et Anna Nieuwenhoven le 10 janvier 1742.

Page 447, **Argent**. Ø : 49 mm, p : 45,9 g. Identique à la première médaille de la page 453. Seule change l'inscription sur la tranche : **ALEXANDER HOBROEK EN ANNA NIEUWENHOVEN GETROUDT 10 IAN 1717 GEVIERT 1742** / (Noces d'argent d'Alexandre Hobroek et Anna Nieuwenhoven mariés le 10 janvier 1717, célébrées en 1742). Ce type de médaille paraît avoir été utilisé comme médaille standard avec attribution seulement sur la tranche.



Noces d'argent de Frédrik Röhne et Maria Cramer le 17 juin 1778.

Page 450, **Argent**. Ø : 48 mm, p : 42 g. **A : FREDRIK RÖHNE EN MARIA CRAMER**. Sous un soleil rayonnant un couple à gauche, l'épouse agenouillée, regardent un autel sur lequel brûlent deux cœurs. Au pied de l'autel gît une corne d'abondance renversée. Derrière le couple une pyramide avec un médaillon marqué XXV accroché à une guirlande qui court en spirale. Divers récipients : sac, tonneau ... sont au pied de cette pyramide. À l'exergue : **GEHUWD** (Mariés), **17, JUNY** / 1753.



R : À l'intérieur d'une couronne de feuillage portant elle-même une guirlande en partie supérieure et divers ornements en partie basse : **In't verrichten / Van haar pligten, / Stelt de deugd / Haar hoogste vreugd :/ Daarom vieren wy, ter eere / Van den HEERE, : Met een'blyden, dankbren geest / Ons gezegend zilveren feest**. (La vertu se réjouit extrêmement de faire ses devoirs : c'est pour cela que nous célébrons, en l'honneur de Dieu, notre fête d'argent avec un esprit heureux et reconnaissant.) Signé : **P.L. UYLLNBROEK**. Sur une banderole au-dessous : **GEVIERT** (Célébré) 1778.

Noces d'argent de Arent Jacobsz Breet et Barbertje Pieters Corver le 6 novembre 1793.

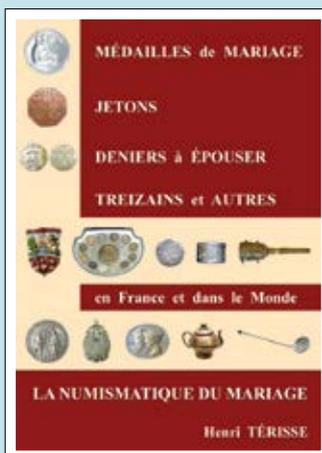


Page 451, **Argent**. Ø : 48 mm, p : 42 g.

A : Un couple à droite se dirige vers un autel embrasé portant à l'avant 25 et au-dessous deux cœurs enflammés posés sur deux rameaux en sautoir. De part et d'autre, une cigogne, une ancre, un caducée, une corne d'abondance renversée. En arrière, un moulin à vent. Le tout sous un soleil rayonnant.

À l'exergue : **MET WAARE / DANKBAARHEID** (Avec vraie reconnaissance) / Signé : **LAGEMAN**. **F** :

R : **ARENT / IACOBSZ BREET / geboren 10 Juny A° 1745 / en / BARBERTJE / PIETERS CORVER geboren 20 September A° 1747 / in.den ECHT veieenigd 6 November A° /1768 / Dit nieu vervaardigd zilverstuk / Wyst aan't genoeg'lyk echtgeluk / Van BREET en CORVER'S paaren : / Voor vyventwintig Iaaren./ 6 November A° 1793**. (Arent Jacobz(oon) Breet, né le 10 juin année 1745 et Barbertje Pieters (fille) Corver, née le 20 septembre année 1747 unis par le mariage le 6 novembre année 1768. Cette pièce d'argent, fabriquée spécialement, signifie le bonheur agréable du mariage de Breet et Corver pendant vingt cinq ans. Le 6 novembre année 1793.) Au-dessous le flambeau de l'Hymen et une palme en sautoir.



La publication des mises à jour fait suite à la parution de l'ouvrage de Monsieur Henri Térissé, intitulé *La Numismatique du Mariage*. Ouvrage indispensable et actuellement à la vente sur CGB.

Réf. In86

75€

MÉDAILLES D'ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Médaille pour des noces d'argent le 18 février 1933.

Curieuse médaille où figure une date précise sans que l'identité du couple à qui elle est destinée soit mentionnée.

Page 453, **Argent**. Ø : 50 mm, p : 49,2 g.

A : Sous une colombe rayonnante une **FOI** surplombant deux écus aux armes des époux entourés de rameaux d'olivier. Autour : **PRO GALEA SPE (S ?) SALUTIS**. (L'espoir du salut tient lieu de casque). À l'exergue : **MCMVIII - MCMXXXVIII / XVII FEBRUARI**.

R : À l'intérieur d'une couronne de fleurs variées : **ROZEN / VERWELKEN / BLOEMEN VERGAAN / LIEFDE EN TROUW / BLIJVEN EEUWIG / BESTAAN**. (Des roses se fanent / des fleurs passent / [mais] Amour et Fidélité / restent éternellement).



Noces d'or de S Van Den Bergh Jr et B Van Den Bergh-Willing le 23 août 1937.

Page 458, **Vermeil**. Ø : 50 mm, p : 59,7 g.

A : En haut un ruban entourant deux anneaux, en bas le même type de ruban de part et d'autre d'une **FOI**. **SPREUKEN 16, / VERS 31. / DE GRUISHEID IS / EEN SIERLIJKE KROON / ZU WORDT OP DEN WEG / DER GERECHTIGHEID / GEVONDEN**. (Ecclésiaste 16, verset 31 : les cheveux blancs sont une couronne d'honneur ; c'est dans le chemin de la justice qu'on la trouve).

R : **TER HERINNERING AAN HET GOUDEN HUWELIJKSFEEST**. (En souvenir des noces d'or du mariage) sous deux écussons armoriés entourés de fleurs : **S•VAN DEN BERGH JR• / EN / B•VAN DEN BERGH- / WILLING• / 23 AUGUSTUS / 1887 / 1937**. (S. van den Bergh jr (junior) et B. van den bergh-Willing le 23 août 1887 1937). Au-dessous deux roses.



MÉDAILLES RELATIVES AU MARIAGE.

Les deux premières médailles (celle-ci-dessous et celle qui sera en tête du prochain *Bulletin*) sont vraisemblablement composées de deux « uniface » assemblées avec un « remplissage » intérieur.

Page 458, **Argent**. Ø : 65,5 mm, p : 36,6 g. Trouée. Vers 1655.

A : **IK Kroon Oprechte Liefde Altoos * Met Mynen Trouwing Eindeloos *** (je couronne l'Amour sincère toujours avec mon anneau nuptial sans fin) Junon assise, de face, couronnée, tenant de sa main gauche un sceptre et de sa main droite une couronne. À ses pieds un couple de paons.

R : **Een Hart Dat Reine Liefde Draagt Is D Offrhant Die My Behaagt**. (Un cœur portant de l'Amour chaste est le sacrifice qui me plaît)

Vénus assise de profil tournée à droite tient dans sa main gauche un cœur enflammé au-dessus de Cupidon qui désigne de sa main gauche un autel enflammé. À ses pieds un couple de cygnes.



Henri TERISSE

BATAILLE DE WATERLOO : LA VENTE QUI INTERPELLE !

Serge Wiotte, spécialiste de la numismatique Euro, nous invite à un exercice de réflexion sur le statut de la 2 Euro commémorative Belgique 2015, 200^e Anniversaire de la Bataille de Waterloo, suite à la vente d'un supposé exemplaire de celle-ci 5 995 € sur un site de vente.



En 2015, sous la pression de la France, la Belgique a renoncé à émettre une pièce de 2 Euro commémorative nationale pour commémorer le 200^e anniversaire de la bataille de Waterloo. Mais on le sait, cela posa problème car une partie des pièces avaient été frappées sans attendre l'homologation de la Commission Européenne. Ces pièces ont donc été détruites, car sans existence légale. Mais surprise : l'une d'elle est apparue sur un site d'enchère et a été vendue pour 6 000 €. Si la vente est réelle, la Monnaie Royale

de Belgique que nous avons contactée pense qu'il s'agirait d'une opération publicitaire de la part du vendeur et donc d'un montage photo, où tout simplement d'une fausse pièce. La question se pose de comment classer cette pièce ?

De toute évidence, cette pièce n'entre pas dans la collection idéale des 2 Euro commémoratives, les collectionneurs ne le permettraient pas, car cela reviendrait à dire qu'il ne peut y avoir qu'une seule collection complète.

D'un point de vue numismatique, il y a déjà eu des cas de pièces sans existence légale, qui sont apparues sur le second marché et donc collectionnées. Nous pensons en premier lieu aux environs de 300 pièces de 10 cents françaises avec stries fines et difformées, ainsi que quelques exceptions non difformées qui existent aussi, qui, elles, sont apparentées à la famille des « Fautés ».



10 Cent Nouvelle Semeuse, premier type (stries fines), difformée 1999 Pessac

Peut-on faire un parallèle avec la 20 Dollar US « Double-Eagles » de 1933 qui, elle, avait une existence légale et qui fut frappée, mais jamais mise en circulation. Quelques exemplaires ont échappé à la destruction et sont apparus sur le second marché de façon illégale. L'un d'eux a atteint des records lors d'une vente aux enchères chez Sotheby's en 2002 : 7,59 millions de dollars. La similitude n'est pas totale, mais interpelle.

On ne peut pas dire qu'elle serait à verser dans la catégorie des pièces retirées de la circulation puisque, sans existence légale, elle n'a jamais circulé.

Alors reste une catégorie où elle pourrait trouver sa place : les essais de frappe. Après tout, elle a bien été frappée par un institut officiel pour la frappe des Euros, mais n'a pas été homologuée. Ce pourrait être un vrai/faux essai de frappe, en quelque sorte.

Ou encore en « essai de frappe privé », comme ont été classées les monnaies frappées à l'arsenal de Metz en 1838 par Adrien Lucy, mais jamais validées par le ministre en poste à l'époque.



Essai de 10 Centimes, (9/08/1830-24/02/1848), 1838, Metz
Lot v04_1525 de la vente Monnaies IV de CGB Numismatique Paris.
Essai fabriqué par l'Arsenal de Metz par M de Lucy à partir du matériel monétaire déposé après la fermeture de l'atelier

Que cette vente ait eu lieu réellement, ou que ce soit une énorme opération de communication, il n'est pas interdit, intellectuellement parlant, de se poser la question !

Le débat reste ouvert, quant à classer cette monnaie dans la bonne case.

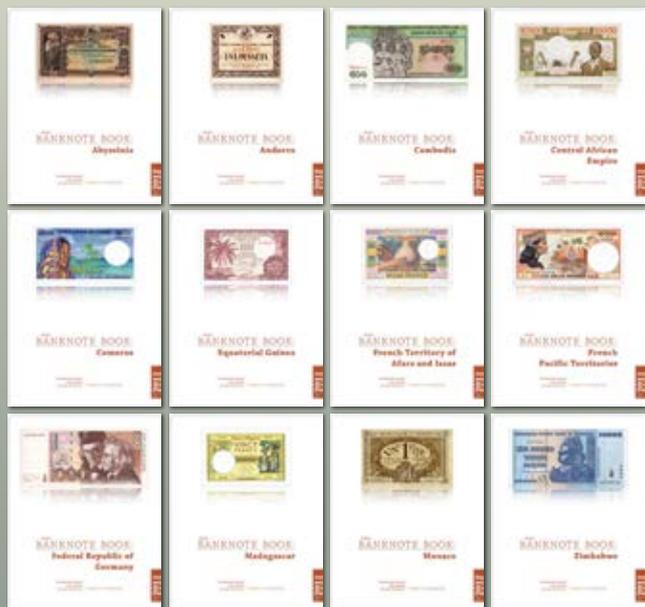
Si vous souhaitez participer à la discussion, n'hésitez pas à adresser remarques, informations éventuelles, avis à [Serge Wiotte : wiotte@free.fr](mailto:wiotte@free.fr).

Retrouvez également l'article que nous avons consacré en 2015 à cette 2 Euro Waterloo : [Waterloo, polémiques au sein de la zone Euro](#).

L'équipe Cgb.fr

SUBSCRIBE NOW!

THE BANKNOTE BOOK



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

BASE DE DONNÉES
ET MONNAIES GAULOISES...

Quand on travaille à partir d'une base de données, on gagne en efficacité et en vitesse...

Mais si une erreur se glisse, cette erreur peut être aussi rapidement reproduite à chaque fois qu'une monnaie d'un même type est classée, à partir d'une fiche erronée.

C'est la raison pour laquelle la participation et la vigilance de chacun sont appréciées. Hier un collectionneur m'a signalé une erreur de retranscription pour une légende ibérique, sur le denier [bga_402777](#). Vérification faite, c'est toute la fiche qui ne correspondait pas à la monnaie. Pire encore, deux autres fiches antérieures avaient la même erreur. Merci à ce collectionneur attentif !

Les fiches ont été corrigées et sont normalement depuis ce matin mises à jour sur notre site internet. C'est d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce denier si caractéristique, à mettre en relation avec deux autres monnaies de bronze du nord de la Gaule :



[bga_402777](#) Prototype Celtibère : denier de Barskunes.

Dès le début des années 1980, des copies en bronze de ce denier ont été mentionnées, comme provenant du territoire des Ambiens. Si presque toute monnaie gauloise a un prototype lointain dans les monnayages grecs et romains, il est plutôt rare d'avoir une copie quasi conforme en passant de l'argent au bronze, directement entre Espagne et Picardie !



[bga_264852](#) Copie ambiennne, en bronze.



[bga_191136](#) Copie ambiennne, en bronze.



[bga_227427](#) Copie ambiennne, en bronze.

Cette imitation reprend quasi exactement les types du denier de Barskunes, en imitant aussi les légendes ibériques du droit et du revers. Mais quelques adaptations sont à noter ; le graveur gaulois a effectivement rajouté un anneau pointé devant la bouche et une sorte de reptile (entre serpent et lézard) devant le front au droit. Le revers offre moins de liberté, si ce n'est une maladresse sur la dernière lettre ibérique, faute de place sur le coin, et ces deux petits croissants sous le cheval (ce

motif n'est pas systématique, mais se retrouve sur environ 40 % des exemplaires examinés).



[bga_191097](#) Copie ambiennne, aux volutes.



[bga_264236](#) Copie ambiennne, aux volutes.



[bga_310386](#) Copie ambiennne, aux volutes.

Cette seconde imitation « aux volutes » reprend le même type de revers, mais associé à un avers nettement plus stylisé, traité à la gauloise... Les exemplaires de ce type sont plus rares, souvent mal frappés et souvent en piètre état de conservation. Les trois exemplaires ci-dessus permettent de voir quelques différences au niveau du revers par rapport au prototype ; une sorte d'annelet pointé a été rajouté sur l'arrière train du cheval et un autre anneau pointé est visible à la place des deux croissants observés sur certains bronzes de l'imitation précédente. Ce motif sous le cheval semble avoir une sorte de bec et se rapproche des têtes animales stylisées (ou suggérées) de la complexe composition de l'avers.

Si vous souhaitez plus d'informations sur cette série, vous pouvez vous référer aux ouvrages de référence mentionnés sur nos fiches ou [relire l'article de Philippe Chauchoy de 1983 dans la Revue Archéologique de Picardie](#) ;



Ces monnaies (que ce soit le denier celtibère ou les deux imitations ambiennes) sont désormais bien connues. Mais les exemplaires complets et de qualité sont néanmoins rares. Nos archives sont une précieuse aide pour d'éventuelles recherches et les chercheurs ne s'y trompent pas. Il y a quelques années, Katherine Gruel nous a par exemple demandé l'autorisation d'utiliser nos photographies pour illustrer un article sur cette série...



Samuel GOUET

EXCEPTIONNEL RETROUVÉ
À L'ABBAYE DE CLUNY

Un important trésor médiéval de plus de 2 200 deniers d'argent, 21 dinars d'or du début du XII^e siècle et divers objets a été découvert par des chercheurs du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) lors d'une campagne de fouilles archéologiques menée sur le site de l'abbaye de Cluny.

Fondée en 909 ou 910, l'abbaye bénédictine de Cluny fut un centre intellectuel et monastique de premier plan tout au long du Moyen-Âge, connaissant l'apogée de son influence du XI^e au XIII^e siècles. Elle fut démantelée et détruite à la Révolution après avoir été vendue par la République comme carrière de pierres.



Le clocher de l'abbaye



Reconstitution de l'abbatiale Cluny III. (Georg Dehio/Gustav von Bezold :
Kirchliche Baukunst des Abendlandes.)

La campagne de fouilles s'est déroulée du 11 septembre au 20 octobre 2017 était dirigée par Anne Baud (Maître de Conférences à l'Université Lumière Lyon 2) et Anne Flammin (Ingénieur d'étude en archéologie au CNRS). Elles étaient secondées par une équipe d'étudiants de l'Université Lumière Lyon 2, en collaboration avec des membres de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux (CNRS / Université Lumière Lyon 2).

Alors que les recherches des archéologues portaient sur le site présumé de l'ancienne infirmerie de l'abbaye, les sondages réalisés à la pelle mécanique ont dû être stoppés lorsqu'une étudiante remarqua une pièce dépasser de la stratigraphie. Le programme de recherche sur l'abbaye de Cluny se concentre depuis 2015 sur l'étude de l'infirmerie monastique. Celle-ci, mentionnée dans des sources écrites, est également connue à travers des documents tardifs, comme le dénombrement de

1623 et le plan anonyme de l'abbaye datant du début du XVIII^e siècle. Les archéologues sont conscients de la chance qui a été la leur durant cette campagne. En effet, selon Anne Flammin, « le trésor a été trouvé juste en dessous du sol médiéval, qui a été démolit et enlevé au XVIII^e afin de construire la nouvelle abbaye. Les fouilles montrent que les ouvriers avaient arrêté de creuser à seulement dix centimètres de la cache ».



©Anne Baud-Anne Flammin-Laboratoire Archéologie et archéométrie



©lemonde.fr - VINCENT BORREL / LABORATOIRE AOROC

Les découvertes réalisées lors de ces recherches ont été dévoilées mardi 14 novembre 2017. Le trésor était rassemblé dans un sac de toile et se compose de la manière suivante :

- Un sac en tissu ayant contenu plus de 2200 deniers et oboles en argent, pour la plupart émis par l'abbaye dans la première moitié du XII^e siècle. L'abbaye était en effet autorisée à frapper sa propre monnaie depuis le XI^e siècle, mais le monnayage à Cluny ne commença pas avant 1123. Il fut confirmé par un diplôme de 1204. Néanmoins, dès 1239, la frappe monétaire devint sporadique et fut supprimée avant la fin du XIII^e siècle. L'abbaye avait également eu en fermage aux XI^e et XII^e siècles l'atelier de Melle.



©Université Lumière Lyon 2

UN TRÉSOR

EXCEPTIONNEL RETROUVÉ
À L'ABBAYE DE CLUNY

- Une bourse retrouvée dans ce même sac avec 21 dinars musulmans en or frappés entre 1121 à 1131 en Espagne et au Maroc, sous le règne d'Ali Ben Youssef (1106-1143) de la dynastie berbère des Almoravides.



©Université Lumière Lyon 2

- Dans cette même bourse se trouvait aussi un anneau sigillaire en or orné d'une intaille antique probablement en cornaline, une feuille d'or repliée contenue dans un étui et un petit objet en or en forme de bouton.

L'ordre de Cluny possédant des prieurés dans la partie chrétienne de l'Espagne, les échanges étaient fréquents avec les Andalous, ce qui peut aisément expliquer la présence des 21 dinars en or de ce trésor. La piste d'un don direct des Rois Catholiques d'Espagne est également avancée.

Selon Vincent Borrel, doctorant à l'Aoroc (Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident), chargé d'étudier les monnaies « le trésor devait permettre de se payer entre trois et huit chevaux, l'équivalent d'autant de voitures aujourd'hui. La somme est donc assez élevée pour un individu, mais loin d'être énorme à l'échelle de l'abbaye, puisqu'elle représenterait seulement une semaine d'approvisionnement des moines en vin et en grains ». L'objet le plus précieux du trésor demeure cependant l'anneau sigillaire. Destiné à apposer un sceau, il est difficile en l'état des connaissances actuelles de savoir si l'anneau avait un usage privé ou s'il présentait des fonctions officielles. Si la bague en elle-même semble dater du XII^e siècle, le petit portrait de dieu antique, probablement Apollon, qui lui sert d'intaille remonte à l'Empire romain.



©Université Lumière Lyon 2



©lemonde.fr - ALEXIS GRATTIER



©lemonde.fr - ALEXIS GRATTIER

Bien entendu, le côté hétérogène de cette découverte dans un même ensemble clos, de monnaies arabes en or, de plus de 2 000 deniers d'argent et d'un anneau sigillaire pose de nombreuses questions et les pistes de recherche sont multiples : qui a enterré ce trésor, un moine, un laïc en visite, un dignitaire de l'Église ? pour quelles raisons ? pourquoi n'a-t-il jamais été récupéré... Qui sait ? L'abbaye n'ayant visiblement pas encore livré tous ses secrets, d'autres découvertes viendront peut-être prochainement nous apporter de nouveaux éclairages sur la circulation monétaire des XI^e et XII^e siècles.

Après étude, les monnaies et autres objets devraient être exposés au public sur leur site de l'abbaye.

L'équipe Cgb.fr

LE BILLET AU FIL... DU TEMPS PASSÉ

Le Maréchal G. TRIVUDE s'adressant au roi Louis XII pendant les guerres d'Italie, où s'illustra BAYARD (voir le billet BDF 1916), lui dit :

« Pour soutenir une guerre, il faut 3 choses :
de l'argent,
encore de l'argent,
toujours de l'argent. »



Même les divers mouvements de libération ou venant soutenir une cause n'échappent pas aux contributions volontaires pour leur financement. Voici un chèque de contribution de 100 NF du 31.12.1961 pour l'OAS, signé du Général SALAN et d'un bon de souscription volontaire de 1000 F du FLN (*Front de Libération National*) de l'Algérie du 5 décembre 1959 de la section financière « Base de TUNIS ».

L'ARGENT n'a pas d'odeur (*Vespasien*)...ni de frontières

Yves JÉRÉMIE

Le BILLETOPHILE du TEMPS PRÉSENT

OFFREZ OU FAITES-VOUS OFFRIR DES BONS D'ACHATS



Chèque cadeau
de
à
20€ 



Chèque cadeau
de
à
50€ 



Chèque cadeau
de
à
100€ 



Chèque cadeau
de
à
500€ 



Chèque cadeau
de
à
250€ 

Disponibles en ligne sur www.cgb.fr



bid inside

auction web-based software
numismatic media network

www.bidinside.com

catalogues de ventes
ventes aux enchères
live bidding





LIVE AUCTION
Janvier 2018



Date de clôture : 2 janvier 2018
Closing date: January 2nd 2018

cgb.fr
MUSEUM OF THE
FRENCH REPUBLIC
1999-2008

LIVE AUCTION
Décembre 2017



Date de clôture : 12 décembre 2017
Closing date: December 12th 2017

cgb.fr
MUSEUM OF THE
FRENCH REPUBLIC
1999-2008

MONETÆ
CATALOGUE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG
MONNAIES GRECQUES



cgb.fr
MUSEUM OF THE
FRENCH REPUBLIC
1999-2008
l'équipe cgb.fr

FRANCE
MONNAIES CAROLINGIENNES, ROYALES, FÉODALES
ET JETONS



VENTE À PRIX MARQUÉS
FIXED-PRICE CATALOG

cgb.fr
MUSEUM OF THE
FRENCH REPUBLIC
1999-2008